

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**308**

**TRAN61**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président  
M. JOSEPH ZAYED, commissaire  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

POUR LA COMMISSION DU CCEBJ : AUCUN REPRÉSENTANT

POUR LA COMMISSION DU CCEK : AUCUN REPRÉSENTANT

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 6**

---

Séance tenue le 17 novembre 2014 – 13 h 30  
Salle Ovation  
Hyatt Regency Montréal  
1255, rue Jeanne-Mance  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 17 NOVEMBRE 2014..... 1  
MOT DU PRÉSIDENT DU BAPE..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :**

Mr. DOUGLAS JACK,  
Community Indigene..... 3

M. JACQUES DAGENAIS..... 10

Mr. GUNTER WIPPEL, Uranium Network..... 25

M. PHILIPPE BOURQUE, ..... 37  
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Mme GUYLAINE MAROIST, Artistes pour la paix..... 53

M. UGO LAPOINTE ET Mme DOMINIQUE BERNIER ..... 59  
Coalition pour que le Québec ait meilleure mine

Dre DALE DEWER, Médecins pour la survie mondiale..... 78

**SÉANCE AJOURNÉE AU 17 NOVEMBRE 2014 à 19 H.**

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 17 NOVEMBRE 2014**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

**LE PRÉSIDENT :**

5

Mesdames et Messieurs, bonjour! Bienvenue à cette deuxième semaine de la troisième phase de l'audience publique qui porte sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet, au moyen de la webdiffusion.

10

Je m'appelle Louis-Gilles Francoeur, je préside cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre de l'Environnement le 3 mars dernier au Bureau d'audiences publiques.

15

Dans sa lettre définissant le mandat de la commission, le ministre précisait et je cite :

*« Dans une perspective de développement durable, ce mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête dont, notamment, ceux reliés à la santé et à la sécurité associés à ces activités »*, précisait le ministre.

20

Alors, pour réaliser son mandat, la commission est appuyée dans ses travaux par nos deux collègues commissaires, madame Michèle Goyette, à ma gauche, et monsieur Joseph Zayed, à ma droite. Elle est également assistée par une équipe d'analystes, dont Madame Julie Crochetière, à ma gauche, ainsi que par Madame Rita LeBlanc, notre coordonnatrice à l'arrière et par Madame Louise Bourdages, notre conseillère en communication.

25

Nous sommes également accompagnés d'une équipe du Centre des services partagés du Québec, qui est responsable de l'organisation technique, de la logistique et de la sonorisation.

30

Tous les propos de cette deuxième partie seront enregistrés et retranscrits par mesdames Denise Proulx et Yolande Teasdale, nos deux sténographe officielles. La transcription de la séance d'aujourd'hui, et celle des autres séances de cette troisième partie seront accessibles dans un délai d'environ une semaine après leur tenue, dans les centres de documentation ou par Internet aux centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et évidemment, ces retranscriptions seront disponibles sur le site web du BAPE.

35

Nous avons tenu, du 20 au 23 juin dernier, du 20 mai, dis-je, au 23 juin, une première phase d'audiences qui nous a permis de recueillir les préoccupations de la population et afin d'ajuster notre stratégie d'enquête.

40 La seconde phase de nos travaux, dite de questionnement et d'information, a permis à la commission et aux participants d'approfondir les enjeux qui font effectivement l'objet de notre enquête et cela en présence d'experts et de personnes-ressources.

45 Nous avons donc, maintenant, la troisième phase de cette audience publique qui a pour but de permettre à la commission d'entendre les personnes et les groupes qui ont déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître leur opinion de vive voix.

50 Le déroulement de la séance est le suivant : je demanderai aux personnes qui ont fait connaître leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue pour cet après-midi, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour les aviser de leur présence afin qu'on puisse respecter l'ordre d'inscription.

55 Le temps alloué, et j'insiste beaucoup là-dessus, pour chaque présentation est de quinze minutes. Et j'ai mon minuteur ici, à côté. Au besoin, la commission échangera avec les présentateurs de mémoires, s'il y a lieu de préciser des points de vue sur certains aspects.

60 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement, mais qui ne sont pas inscrites, pourront le faire en s'inscrivant en cours d'audience au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription et elles disposeront de dix minutes pour leur présentation.

65 À la suite de cette troisième phase d'audiences publiques, la commission poursuivra son enquête et, le cas échéant, les questions supplémentaires de la commission et les réponses obtenues seront déposées dans les centres de documentation ainsi que dans le site web du BAPE. Évidemment, on pourra consulter gratuitement ces réponses par Internet et aux centres de consultation régionaux.

70 La commission, finalement, rédigera son rapport à l'intention du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constats et de notre analyse sur le dossier à l'étude.

75 Le rapport sera remis au ministre, le plus tard, le 20 mai prochain. Par la suite, le ministre disposera de soixante jours pour le rendre public. Les mémoires présentés ce soir seront accessibles sur le site internet du BAPE, dès demain matin.

Enfin, dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la commission d'enquête auprès des personnes-ressources ou d'autres intervenants sera immédiatement rendue publique et accessible à la consultation sur notre site.

80 Enfin, on tient à souligner que le Bureau d'audiences publiques s'est muni d'une Déclaration  
de services aux citoyens et que notre organisme met à votre disposition un questionnaire que vous  
trouverez sur les chaises, afin d'évaluer la qualité des services offerts. Et dans le but de mieux de  
vous aider, de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir le remplir et  
85 votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous, parce que ça nous permet de  
nous ajuster au besoin. Alors, je vous remercie à l'avance de prendre le temps d'y jeter un coup  
d'œil.

Alors, j'inviterais maintenant, un premier participant à venir faire sa présentation, et je  
rappelle que les propos doivent porter sur l'objet de l'enquête, qu'on n'accepte pas de propos qui  
90 sont diffamants ou injurieux. On ne commente pas les mémoires des autres. Il y a des règles  
concernant les audiences du BAPE que tout le monde a pu consulter sur notre site Internet. Alors  
voilà, on s'attend à ce que tout le monde en fasse rigoureusement l'application.

Alors, je vous remercie et j'appelle donc, maintenant, un premier participant, Monsieur  
95 Douglas Jack au nom des communautés indigènes.

---

**M. DOUGLAS JACK**

100 **M. DOUGLAS JACK**

Merci.

105 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Black, Jack, pardon.

110 **M. DOUGLAS JACK :**

Bonjour tout le monde.

**LE PRÉSIDENT :**

115 Bonjour!

120 **M. DOUGLAS JACK :**

125 Bonjour. Je m'appelle Douglas Jack, j'appartiens à un groupe, une communauté indigène, « Les vivres pour des communautés plus saines ». Et nous sommes basés sur le patrimoine indigène du monde et nous sommes sur tous les peuples indigènes d'origine. Peut-être nous avons perdu le chemin, mais après la conquête romaine, en France et en Angleterre, et toute l'Europe, même les Grecs qui, avant ça, ont attaqué les communautés indigènes, nous avons perdu l'équilibre et une... ce n'est pas primitive, actuellement, c'est très complexe.

130 Et c'est un équilibre des forces humaines, des forces de la nature, la productivité de la nature, la photosynthèse de l'énergie solaire par les vergers en polyculture qui étaient très, très efficaces. C'est considéré que les vergers en polyculture, ils font une synthèse de 92 à 98 % de l'énergie solaire et c'est convergent en aliments, en matériel de construction, en énergie et en cycle de l'eau.

135 Et les connaissances indigènes du monde, même nos anciennes connaissances que nous avons perdues, que nous avons oubliées et qui étaient actuellement forcées de nous dans les institutions d'éducation et des autres institutions, comme la période des écoles résidentielles. Mais même à Québec, 60 % de la population, nous avons des racines indigènes d'ici. Nous avons des grands-grands-grands-mères qui ont été mariées avec les nouveaux arrivés.

140 Nous n'avons pas respecté leur accueil, nous n'avons pas respecté les lois et les économies *sustenables* ici, nous ne les avons pas respectées. Et maintenant, nous avons une période que nous avons presque complètement utilisé toutes les ressources de pétrole fin, maintenant nous sommes au pétrole cru qui est très, très cher à utiliser, très, très cher.

145 Il n'y a pas vraiment des économies là, et même dans l'uranium, nous avons, les choix sont juste pas, il n'y a pas de niveau de, hum..... I'm going to say this in English now, if that's okay. There's no level of radioactivity that helps human beings in the environment, nor helps any of the people in the environment, and my largest thanks to Gordon Edwards of the Canadian Coalition for Nuclear Responsibility. I participated in 1979, after living for a decade in British Columbia, in the British Columbia Uranium moratorium.

150 I have a formation in structural geological mapping working with Canadian Universities and the Geological Survey of Canada and the U.S. Geological Survey. I've worked on studies across the Western Canada mapping of geological units. And also, in the process of travelling throughout the West, what I found was that the mining projects, I didn't find one -- I also worked in mining explorations -- so I didn't find one mining exploration project, including the ones that I worked on, nor did I find mines that respected environmental norms.

160 They're backwoods, they can't be policed, they're too far away. And back then, on just  
regular minerals, the siltation of the rivers and creeks, siltation of lakes, the use of resources  
illegally even with the regulations of the time.

165 So, there are really no regulations that we can pass, that we can actually govern. And that  
leaves us in a position where with uranium, with small incredibly parts per, you know, in  
equivalence of parts per billion and parts per trillion released into the environment and into the  
human ecology will cause cancers and will cause destruction to us.

170 So it's in this sense, in 1979, British Columbia held their Uranium "audiences publiques", and  
from that, it was decided to have a moratorium against mining and exploration throughout British  
Columbia which has allowed all the people of British Columbia to work with natural resources in a  
more sustainable way, not perfect, but they're getting there closer and with the confidence that the  
people working and the people living in the surrounding area would not be contaminated by  
radioactive isotopes. And that's huge. That confidence of being able to invest in our future, invest  
175 our time and our human energy in complementation with nature.

180 So, there is a third part that I want to present, it is actually that Montreal is inundated in huge  
amounts of sustainable energy amongst herself. That is the embodied energy in all of our materials  
is the biggest factor; the embodied energy in all of our recyclable materials is the biggest energy  
factor that we have amongst us. To claim this, we need to have composting programs because you  
have to take out the biological contaminants or actually the biological strength and then you can  
use all other materials, then recyclers will gladly get in to clean materials once the compostable  
have been taken out.

185 The fecal material that we have -- 1.8 million people on the island of Montreal and 3.5 million  
in the regions and 7 million throughout Québec, our abilities to produce methane. I've worked with  
Radio-Canada on television and film on the huge amounts of methane gas that we have. It's  
enormous, the amount of gas that we can produce from fecal and from compostable materiel  
together, because you also can produce alcohol and methane gas, this is enough to provide 30%  
190 of Montreal's energy supplies.

195 And here we are, we're fighting over other people's resources in the North. The biggest factor  
in energy is transmission loss. There is a 5 % loss of energy per hundred miles of transmission,  
electrical transmission. There's also that similar kind of loss between any kind of transport by truck  
or by train of energy sources.

The biggest factor that we have is that Montreal is inundated with wind concentrating 12 to  
15 times on his building surfaces. And on the wind shear surfaces horizontal and vertical, we can  
capture up to 25 % of our electrical needs. Just with the wind that's in our cities, and the linear

200 access helico windmills can do this silently without the -- well, 1/10th the level of noise that you have with the regular windmills.

205 Our rivers, our bridge pylons, there is 200 bridge pylons around Montreal which can capture kinetic waterflow and that all that does is that it brings back energy back into its natural flow in the rivers. So it makes the rivers more accessible to fish and other amphibians, and turtles who normally would habitat there.

210 Between, I would say, our garbage dumps, our energy, our rivers, our water, our methane, we have, we can, Montreal, with all these sources of energy, would be an exporter if we put our minds to it. And these are just existing technologies, there's nothing new. If we just apply existing technologies to what we have, we don't need uranium from the North; we don't need hydroelectricity from the North. Our trees and paper account for some 40 % of our waste stream and we don't need to be attacking our forests of the North, and we've lowered the rainfall of the North through the James Bay dams by 40 %. So, the calculations that were being made in the beginning, I also participated in the original public audiences on the flooding of the North.

215 And we're living as though we have no responsibility to the resources around us. If we clean up where we are right here, just clean up our compostable, our fecal, our urine, and use them in our resource cycle, our rivers will be clean, we'll have all the energy we need.

220 As colonial people, we're still colonial people, we're not, there's only one authority here that's human and that's the indigenous authority and unfortunately, we've been living in contravention of that human authority since colonisation. It's time to get back on the track. Thank you. Any questions are welcome.

225 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Je vais poser la question en français.

230 **M. DOUGLAS JACK :**

Merci, c'est correct.

235 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Vous nous avez parlé de la situation de la Colombie-Britannique où il y a un moratoire pour l'uranium et aussi le thorium. Première question, est-ce que c'est pour les deux ou c'est juste pour l'uranium?

240 **M. DOUGLAS JACK :**

Excusez-moi, Gordon Edwards peut-être ou quelqu'un du Canadian Coalition for Nuclear Responsibility sont plus à date. Au moment-là, il l'était pour l'uranium, mais maintenant je ne connais pas. Peut-être le thorium, c'est très, très important parce que c'est plus destructif sur le corps humain. Oui.

245 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Vous nous avez dit aussi que vous avez travaillé à travers le Canada, comme géologue.

250 **M. DOUGLAS JACK :**

Oui.

255 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Vous êtes donc à savoir qu'il y a des seuils naturellement présents dans plusieurs types de roches. À ce moment-là, en Colombie-Britannique, est-ce qu'il y avait un seuil pour lequel il peut y avoir de l'uranium dans un autre type de mine, qui n'est pas une mine d'uranium, et qui est considéré comme acceptable? Ou vous, comme géologue, un seuil qui est dans la roche pour une mine d'or ou pour une mine de nickel, c'est un seuil qui est raisonnable à appliquer, comme le fait, par exemple, la Nouvelle-Écosse?

260 **M. DOUGLAS JACK :**

265 C'est actuellement, c'est une combinaison des minéraux maintenant que l'exploitation fait. Et cette combinaison, si on recherche le fer ou on recherche le cuivre ou recherche quelque chose d'autre, de temps en temps, il y a l'uranium déposé dans cette même, les mêmes dépôts, les mêmes mines. Et c'est pourquoi le recyclage c'est très, très important dans les villes.

270 Nous devons réutiliser aussi des matériels que nous avons que de les déposer dans nos... in our garbage dumps, nos sites d'enfouissement. C'est un crime sur le futur, c'est un crime pour les générations à venir que nous plaçons les matériels toxiques en combinaison dans nos sites d'enfouissement. Et c'est dans le seul... nous devons conserver tout ce que nous pouvons faire, nous devons arrêter 90 % des mines à cause de la contamination. Parce que le sol, tous les contaminants sont là : le radon, tout le gaz radon et les autres, c'est l'heure de devenir responsables sur la terre, nous ne le sommes pas encore.

275

280 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Merci, alors je vais vous poser la question en français, mais si vous préférez que je la pose en anglais...

285 **M. DOUGLAS JACK :**

Non, non, c'est correct. Je comprends très bien en français.

290 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

D'accord. Vous avez, une bonne partie de votre présentation a été orientée vers le fait qu'au Québec, nous n'avons pas, selon vous, des besoins d'énergie à partir de l'uranium. Est-ce que le Québec devrait considérer les besoins à l'échelle internationale?

295 **M. DOUGLAS JACK :**

300 O.K. Le Québec est comparé, à cause que nous utilisons l'hydro, l'eau, mais nous n'avons pas de faits des bonnes études et moi, j'ai travaillé dans les études. Les zones « rupériennes » des rivières et aussi des lacs sont très, très essentielles pour la production de vie. Pour tout sur des animaux et dans les grandes régions autour. C'est 200 kilomètres que le caribou et les cerfs et les autres utilisent, c'est dans un rayon de 200 kilomètres d'une source d'eau, d'une bonne source « rupérienne » d'une rivière, d'un fleuve au Nord. Ils touchent un rayonnement de 200 kilomètres. C'est pas juste à côté du fleuve, que la vie, la productivité de la terre.

305 Mais, à cause que nous avons inondé les rivières, le changement de climat, le climat a changé de nom. Le taux de pluie et de neige est tombé par 40 % au Nord. Maintenant, les forêts de Nord, ils brûlent; ils brûlent parce qu'il n'y a pas... pour te donner une dynamique qui est très importante : la photosynthèse par les forêts, par les grands arbres, ils absorbent 92 à 98 % de l'énergie solaire, ils attirent les vents de la mer vers le continent. Mais 60 % du transfert de l'eau est fait par la condensation sur les feuilles.

315 Il y a des... en anglais, l'm going to say a trillion, mais c'est milliards, milliards. Il y a des surfaces, des milliards, milliards en feuilles où pas juste le photosynthèse, mais aussi la condensation de l'eau est faite. Quand nous coupons un grand arbre ou une région des arbres, quand nous les coupons, il n'attire pas les vents de la mer, les vents de la baie James ou Hudson Bay, ils n'arrivent pas. Les terrains coupés, ils poussent l'énergie du continent vers les océans, vers la mer et à ce moment, le continent, il devient sec. Merci.

320 **LE PRÉSIDENT :**

Eh bien, moi, je n'ai pas de question, j'aurais posé la même question que mon collègue. Mais peut-être, un petit lien. Vous avez dit : « On n'a pas d'uranium au Québec. » Mais en Saskatchewan, ils ont des mines et ils n'ont pas besoin d'uranium, ils n'ont aucune centrale nucléaire. Il n'y a pas de lien direct entre l'exploitation et l'utilisation. Est-ce que vous pensez que si on exploite l'uranium dans les mines que ça va forcément amener le Québec à l'utiliser?

325 **M. DOUGLAS JACK :**

Ah! Oui, nous sommes en train de fermer Gentilly-2 à cause que nous avons trouvé que les coûts de restauration de cette usine nucléaire sont incroyables. Mais c'est les mêmes dans tous les usines nucléaires. Elles ne fonctionnent pas économiquement, elles sont trop chères. Mais nous ne sommes pas forcés, mais nous sommes responsables, maintenant en Irak, Canada, les États-Unis et l'Union européenne, NATO, nous sommes en guerre entre 80 pays du monde où nous forçons nos gouvernements sur leur terrain.

Nous sommes en train de changer 80 gouvernements du monde et en Irak, l'uranium, it's called depleted uranium. Right now, Canadian depleted uranium has contaminated huge areas of Irak for an illegal war where there were no weapons of mass destruction. It's a Western illusion. Our media is not in our hands; our media is telling us bull faced lies. And they're controlled by certain interest who wants Canadian involvement, and in this case Quebec involvement, because they strive on a false, artificial understanding of the world. And Quebec has a history of pacifism that I'm very proud of. And I think if we stand with our history, we'll do well. Merci.

335 **LE PRÉSIDENT:**

Alors donc, je vous remercie et j'appellerais le prochain intervenant, monsieur Jacques Dagenais.

340 **M. DOUGLAS JACK :**

Merci beaucoup.

345 **LE PRÉSIDENT :**

350  
355  
Merci.

---

360

**M. JACQUES DAGENAI**

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, Monsieur Dagenais.

365

**M. JACQUES DAGENAI :**

Bonjour.

370

**LE PRÉSIDENT :**

Pourriez-vous fermer l'autre micro et ouvrir le vôtre ? Ça va, pas de problème. Peut-être le pencher un petit peu vers vous, pour améliorer le son. Alors, comme tous les autres, vous avez quinze minutes.

375

**M. JACQUES DAGENAI :**

À partir de ?

380

**LE PRÉSIDENT :**

Quand vous commencez à présenter votre mémoire.

385

**M. JACQUES DAGENAI :**

Je vais mettre mon...

**LE PRÉSIDENT :**

390

Je vous le dirais quand vous aurez treize minutes, ne vous en faites pas.

**M. JACQUES DAGENAI :**

O.K. Alors, j'assume que vous avez lu mon mémoire?

395

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, tout à fait.

400 **M. JACQUES DAGENAI :**

Alors, au départ, mon nom est Jacques Dagenais, je suis un diplômé des HEC, je suis un gars de finance et non pas un géologue. Alors, j'ai œuvré toute ma vie dans le financement de la haute technologie, entre autres des grands ordinateurs IBM. Alors, j'ai pris ma retraite jeune, quand ces grands ordinateurs-là l'ont pris aussi. Et j'ai commencé à m'occuper, par hasard en 1999, du nucléaire, quand il y a eu un accident au Japon, dans une centrale de traitement en préparation à Tokai-Mura.

410 Je me suis posé la question à ce moment-là, qu'est-ce qui se passe dans le nucléaire, dans le monde et surtout chez nous? Je savais qu'il y avait Gentilly, mais on n'en savait pas plus comme on n'en sait pas beaucoup plus maintenant, mais de toute façon, rapidement, en faisant un business case, je me suis aperçu que c'est une industrie qui, un, n'avait pas de sens, surtout au Québec par le danger d'opération et par les déchets qu'il créait, et les passifs.

415 Quand j'ai commencé à m'en occuper en 1999, Hydro-Québec prenait une écriture de 9 millions par année pour garantir le déclassement de la centrale et des déchets. Après intervention de ma part auprès des comptables agréés et de l'Ordre des comptables agréés, Hydro-Québec a dû prendre des écritures de 200 millions puis un autre 200 millions, pour amener ça à près du milliard avant de fermer. Et j'avais écrit, dès ce moment-là, qu'Hydro-Québec devrait prendre des écritures d'un milliard, ils en ont pris deux, parce qu'ils ont investi un milliard dans... ils ont dû rayer dans la réfection.

425 Alors, j'ai intervenu depuis ce temps-là continuellement pour la fermeture de Gentilly et aussi pour m'intéresser au problème des déchets. Donc, la partie minière n'était pas ma principale considération dans ce niveau-là, parce qu'au niveau éthique, je me disais que tant que nous, on l'utilise, hein, c'est assez difficile de dire au reste du monde : polluez chez vous pour nous alimenter.

430 À partir du moment où nous, on est sortis du nucléaire, je pense que tous ceux qui œuvraient pour la fermeture des mines, comme Pour que le Québec ait meilleure mine, pour Gordon Edwards qui est ici, ils sont plus des spécialistes que moi au point de vue technique et je leur laisse ce côté-là, je leur laisse ce terrain-là d'intervenir.

435 Cependant, quand j'ai vu, j'ai quand même suivi le début de vos opérations, et quand j'ai vu le rapport de DIVEX, qui est sorti, ça m'a interpellé. Alors, j'ai lu le rapport et j'ai essayé de voir les pour et les contres, des dangers locaux, et cetera. Disons que ce n'était pas tellement de mon point de vue, parce que pour moi, toute radioactivité, quand elle peut être évitée, doit être évitée, à cause des opérations qu'on aura.

440 Alors eux disent en partant :

445 « *La chaîne industrielle québécoise associée à l'uranium est ensuite décrite. Par contre, les applications civiles de la filière uranifère ainsi que le stockage des résidus radioactifs issus des réacteurs destinés à produire de l'énergie ou des radios isotopes à usages médicaux ou industriels ne sont pas abordés.* »

450 Alors, moi, ça m'a interpellé en partant, parce que, en plus de la pollution locale, je pense bien que les experts vont venir vous l'expliquer, le danger pour les travailleurs, quant à moi, c'est la plus grande question éthique à décider. Parce que l'uranium, à quoi elle sert aujourd'hui? Essentiellement, elle sert à deux choses : à faire des bombes atomiques ou à produire du combustible pour des centrales atomiques qui produisent de l'énergie électrique.

455 Tout le reste, c'est marginal. On parle des isotopes médicaux, on sait qu'on n'a plus besoin maintenant de réacteurs atomiques pour faire ça. Et à Sherbrooke, on est en train de développer des cyclotrons et c'est là qu'est l'avenir. Donc, et la quantité d'uranium nécessaire pour toutes les autres applications, c'est marginal. Donc, on en vient à la fermeture de Gentilly et aux problèmes, c'est-à-dire à l'opération des centrales et là-dessus, je vais aller assez rapidement.

460 Je pense que la preuve a été faite avec Three Miles Island en 1979, avec Tchernobyl en 1986, avec Tokai-Mura en 1999 et finalement, en 2011, avec Fukushima, que ce sont des centrales excessivement dangereuses et que les retombées d'un accident dépassent grandement les avantages que peut apporter la production d'électricité par ces machines-là.

465 C'est des machines non militaires, humaines, produites par l'homme, les plus dangereuses et qui produisent le plus de contamination. Mais, surtout, pourquoi je voulais intervenir ici, c'est sur la filière des déchets. Chaque once d'uranium ou chaque tonne d'uranium qui sort, c'est essentiellement, je pense qu'on est d'accord qu'on ne veut pas participer à la prolifération des armes atomiques, donc le Québec n'est pas intéressé à ça, je ne pense pas que... c'est un domaine que je vais couvrir rapidement, je pense que tout le monde est d'accord là-dessus, c'est  
470 donc, l'uranium va servir surtout à produire du combustible pour les centrales atomiques qui, chaque tonne va produire une tonne ou plus de déchets pour lesquels il n'existe, nulle part sur la planète, aucune solution pour en disposer. Nulle part.

475 Et pour vous l'illustrer un peu plus, on va regarder ce qui se passe chez nous, et vous pourrez multiplier par 400 parce qu'il y a à peu près 400 centrales atomiques aujourd'hui dans le monde, 100 aux États-Unis, une vingtaine, ici au Canada.

480 Alors, Gentilly est fermée – je peux peut-être faire une parenthèse, Gentilly-1 est fermée déjà depuis 35 ans, et là on dit qu'on ne pourra pas la déclasser. Si vous allez voir dans les documents d'Énergie atomique du Canada, à qui elle appartient, que ce ne sera pas dans 45 ans qu'on nous promet que ce sera fini, quand il y aura un site, et on prévoit dans leurs livres, en 2116.

485 Alors, si ce n'est pas assez ridicule ou ça démontre, je pense bien, non pas le ridicule, mais l'impossibilité de cette industrie-là. Ça veut dire que ça va prendre 140 ans pour se débarrasser d'une petite centrale qui a opéré pendant 180 jours.

490 Et si on va en France, on va voir maintenant à Brennilis, ils sont en train, depuis 15 ans, d'essayer de fermer aussi une petite centrale semblable à celle de Gentilly-1 et ils n'y arrivent pas et il y a des tas de problèmes.

495 Mais si on regarde à Gentilly, on devrait être capables, maintenant qu'elle est fermée – quelle est la situation, le plan de match qui était prévu au début? C'était que le gouvernement du Canada devait avoir un grand trou quelque part dans le nord de la Saskatchewan, on retournait d'où ça venait, et graduellement, on devait retourner le combustible irradié dans ce site-là, au milieu des années 90 parce que nos piscines qui accumulent le combustible après son utilisation, se remplissent de 180 tonnes, une quinzaine d'années.

500 Au début des années 90, on a déjà commencé à voir et qu'est-ce qui est arrivé, c'est qu'il y a eu une évaluation environnementale et finalement, on a découvert rapidement que deux choses : d'abord, qu'il n'y avait pas d'acceptation sociale, ça a duré dix ans, la commission fédérale, pour arriver avec un rapport, fin 98-99 disant qu'il n'y a pas d'acceptation sociale, après avoir fait vos devoirs.

505 Entretiens, les piscines étaient pleines, on a permis un entreposage temporaire parce que sans ça, il fallait fermer les centrales. On se ramasse aujourd'hui donc, ce qui était prévu c'est que tout le combustible aurait été sorti, vers la fin ou dans les sept ans qui suivaient la fermeture d'une centrale, et on l'a laissée en dormance parce qu'on n'avait pas de technique à ce moment-là pour décontaminer et dans 40 ans après, on la défaisait.

510 Mais là, ce n'est pas ça qui arrive du tout. Gentilly vient de fermer et qu'est-ce qu'on a? On se ramasse avec 96 000 combustibles, barres de combustible déjà transférées dans des sarcophages en béton qui ont une durée prévue de 50 ans, quand on nous les a annoncés. Un autre 40 quelques mille qui restent dans les piscines, qui vont être vidées, transférés tranquillement dans d'autres nouveaux sarcophages qui sont en construction et d'ici 2020, ce sera fini, et on va fermer la clé sur la centrale pour 40 ans aussi.

515

520 Sauf qu'on ne pourra pas la décontaminer comme c'était prévu dans 40 ans ou dans 45 ans  
tant qu'on n'aura pas de solution. Et il n'y en a pas de solution. Nulle part dans le monde. Aux  
États-Unis, ce que nous, ce que la SGDF au Canada – le gouvernement du Canada a fait deux  
choses quand il s'est aperçu, quand il a eu son rapport : il a créé une SGDF, une société de  
gestion des déchets nucléaires et il a transféré la patate chaude aux provinces, donc à l'Ontario et  
au Québec surtout et au Nouveau-Brunswick, parce qu'il s'est aperçu à ce moment-là que les  
coûts devenaient astronomiques.

525 Aux États-Unis, il y avait la même procédure, on avait un organisme qui devait créer, dans  
les Utah Mountains au Nevada, un site pour entreposer les 100 centrales atomiques. Ce qui est  
arrivé, c'est après 8 G\$ d'investissements, on était rendu à près de 1 M\$ la tonne, il ne faut pas  
oublier ça, parce qu'ici au Canada, on pense encore qu'on va y arriver à 200 millions, à 200 000 \$  
530 la tonne, d'après les estimations qu'on nous présente.

Alors, je pense qu'on n'arrivera pas, ni dans 40 ans ni dans 50 ans. On est pris avec pour  
100 ans si on ne trouve pas d'autres solutions à l'heure actuelle. C'est la même chose en France,  
où même ils retraitent, mais ils n'ont pas de place pour mettre quand même le produit final et c'est  
535 la même chose partout dans le monde.

Il n'y a aucun, aucun site à l'heure actuelle qui n'est pas un prototype ou qui n'est pas en  
développement, qui va permettre et qui assure et qui a une acceptabilité sociale. Et si on rajoute à  
ça, si on gratte un peu, on va voir qu'est-ce qu'est le plan. Le plan c'est que dans 35 ou 40 ans, si  
540 ce site-là est disponible, ça va prendre 700 transports, pendant 10 ans, à 192 grappes à la fois  
pour transférer nos 142 000 grappes sur 1 500 kilomètres jusque dans le nord de l'Ontario.

Vous pouvez imaginer ce que ça représente quand on voit ce que les convois créent comme  
problèmes. Alors, c'est complètement aberrant. Il va falloir trouver d'autres solutions. Il va falloir  
545 rouvrir le dossier, mais ça, c'est un autre dossier que vous, vous n'avez pas. Mais ce que ça  
illustre, ça illustre que tant par son opération que par les déchets qu'il crée, le Québec n'a pas à  
alimenter cette industrie-là, ni à alimenter, vous posez la question tout à l'heure, en Saskatchewan  
il en produit pour ailleurs, si on en produit pour ailleurs, je pense que le Québec ne doit pas  
alimenter cette industrie-là maintenant que nous, on a dit : on ne veut pas polluer chez nous. Parce  
550 que ce n'est pas pour les coûts qu'on a fermé. Si les coûts étaient si élevés, c'est parce que c'est  
très dangereux. Alors, c'est l'étape où je voulais parler d'abord de l'utilisation.

Donc la SGDN et la Commission de la sûreté nucléaire à Ottawa qui émettent le credo que  
jusqu'à ce que le site sur lequel on va développer dans 40 ans soit disponible, les déchets sont  
555 entreposés sécuritairement sur... C'est faux, complètement faux!

560 Il y a des rapports sur – les piscines sont pleines. Rien qu'au Québec qu'on en a réellement transféré une grande partie et plus les piscines sont pleines. Il y a des rapports – Alvarez aux États-Unis – sur le danger, justement, partout aux États-Unis. Qu'est-ce qu'on fait? On remplit les piscines parce qu'on n'a pas de place pour mettre ça.

565 Le Département de l'énergie aux États-Unis qui collecte sur chacune – c'est lui qui est propriétaire des déchets aux États-Unis – qui collecte sur chaque kilowatt produit, est maintenant obligé de repayer les opérateurs pour entreposer. Et ceux qui ferment, il achète, lui, à côté, un terrain où il entrepose et souvent dans des piscines encore à l'air libre.

570 Alors, toutes les piscines partout dans le monde ne sont pas protégées sous des dômes. C'est le plus grand risque environnemental, on l'a vu à Fukushima, parce qu'il y a eu un accident. Pensez aussi aux attentats, il y avait un article hier sur les drones en France qui se promènent partout au-dessus des centrales, les risques que ça représente. Et ici, au Canada, quand j'ai demandé, en 2000, s'il y a une exclusion au-dessus des centrales, on m'a dit non.

575 Deuxième chose, donc ça m'amène à ma deuxième partie de l'opération. C'est que ce que ça m'a amené à comprendre, les quinze ans de travaux avec les différents renouvellements de permis, et cetera, par la CCSN et son ancêtre avant, c'est que vous faites affaire à l'heure actuelle ici, dans le cas du nucléaire, au lobby le plus puissant que vous n'allez jamais avoir dans aucune des études que vous allez voir.

580 Parce que ça inclut, en plus d'entreprises multinationales, ça inclut la plupart des entreprises gouvernementales qui mènent ça, les syndicats puissants et je pourrais peut-être vous donner une information là-dessus qui n'a jamais circulé, mais si en 2008 on a annoncé la réfection de Gentilly, c'est à cause d'un chantage qui a été fait par un syndicat ici au niveau... puis on l'a vu à la Commission Charbonneau, madame Charbonneau n'a pas posé une question à Monsieur – le président de la FTQ, excusez-moi, de la FTQ, pas la CSN, la FTQ : pourquoi vous n'avez pas appuyé, la seule fois où ils n'ont pas appuyé le PQ, c'est en 2008. Pourquoi? Elle ne lui a pas posé cette question-là.

590 Mais moi, je pourrai vous le dire, si vous voulez le savoir, c'est qu'ils ont menacé, ils ont promis de ne pas appuyer le PQ aux Libéraux s'ils annonçaient en catastrophe la réfection de Gentilly qui nous a coûté 1 G\$ dans cette aventure-là politique.

595 Alors, je reviens donc à la CCSN, autre question : CCSN, autant pour les mines que vous allez avoir, la CCSN va vous dire que nous avons fait des analyses, nous avons donné des permis et nous assurons la sécurité. C'est l'industrie la plus sécuritaire, parce que c'est la plus contrôlée. Et la plus contrôlée, parce qu'elle est la plus dangereuse.

Et autant la SGDN que la CCSN, tout ce à quoi ils servent, ils servent à nous apporter un faux confort qui permet aux producteurs de continuer à produire ces déchets-là et aux minières de continuer à produire des mines aussi.

600

Si on regarde même, le seul cas qui existe au Québec, à l'heure actuelle et le plus patent, la compagnie Strateco qui se promène partout en disant : nous avons obtenu toutes les autorisations de la CCSN. Mais la compagnie Strateco, depuis mars 2013, a produit son rapport financier en disant qu'elle n'a plus les moyens de rencontrer ses obligations en fonction du permis, ça a été porté à l'attention de la CCSN, deux fois plutôt qu'une, et elle n'a rien fait.

605

La CCSN aurait la possibilité de réviser son permis, de l'annuler ou de le suspendre, dans les circonstances. Dans une procédure judiciaire, c'est public, je ne dis rien d'autre que ce qui est public, là, Strateco a dit, dans une demande de sauvegarde : si je n'ai pas 400 000 \$ par mois d'avances du gouvernement du Québec pendant qu'on a les procédures, je n'ai pas les moyens de maintenir les ressources voulues pour maintenir les conditions de mon permis.

610

Ça fait plus qu'un an, ça, le jugement de la juge – je vais vous le donner ici, là, le jugement de la juge de la Cour supérieure – la juge Danielle Blondin. Elle reprend ce paragraphe-là et c'est en – je n'ai pas la... oui, le 31 juillet 2013. Tout ça a été porté à l'attention de la CCSN. Moi, j'ai posé une question sur un élément important, suite au Lac-Mégantic, parce que j'avais posé la même question à l'Office des transports à Ottawa : combien est-ce qu'il y avait de garanties?

615

Alors, la CCSN a déterminé que Strateco devait, pour pouvoir commencer à opérer, déposer une garantie de 5 M\$. Juste pour décontaminer, pas le reste des dommages, juste pour décontaminer à Lac-Mégantic, ça a coûté 192 M\$. Si l'Office des transports avait demandé des garanties suffisantes, il n'y aurait pas eu d'accident, parce qu'il n'y aurait pas eu de permis donné.

620

Alors, la même chose si on regarde la Strateco : dans le Nord, quand on parle de radioactivité – ah, vous ne m'avez pas averti à 13. M'en donnez-vous deux? Je finis là-dessus. O.K.

625

Alors, Strateco, dans le Nord, partout où la radioactivité demande des gens beaucoup plus spécialisés que pour faire de la décontamination pour dans d'autres domaines, à un endroit éloigné où seulement il faut maintenir un camp de travail si on doit décontaminer. Alors, le gouvernement du Québec, s'il ne met pas de moratoire, s'expose directement à des frais énormes, s'il permet des opérations dans le Nord, comme ça, sans garantie.

630

C'est peut-être un peu une chose que vous, vous pourrez faire dans vos recommandations, de demander des garanties plus importantes, mais de façon indirecte, en terminant, si on regarde

635

ce qui est arrivé dans l'amiante, il y a encore aujourd'hui, après 20 ans, 30 ans que c'est arrêté, des poursuites énormes de milliards de dollars, de partout.

640 Alors, si le gouvernement du Québec permet l'exploitation de l'uranium avec les problèmes de déchets, les problèmes de contamination qu'ils peuvent créer, s'expose, de la même manière, à des – et on sait que c'est une industrie, parce qu'elle est dangereuse, où les opérateurs ont une garantie protégée, ils ne peuvent pas être poursuivis pour plus qu'un montant de 75 M\$. Je pense que ça a été porté ou sera porté à 100 M\$. Et les banques ont même obtenu une modification à la loi nucléaire à Ottawa, avant que Bruce puisse investir là-dedans, une compagnie privée, pour être  
645 sûres que les banquiers qui financent ne sont pas...

650 Donc, en terminant, les explorations sont toutes faites par des petites compagnies, comme Strateco qui n'a aucun actif – le rapport, le dernier rapport, je peux vous le déposer, ils annoncent en septembre, un fonds de roulement négatif de 700 000 \$. Donc, c'est fait par des écrans financés par d'autres à l'extérieur, mais qui ne sont jamais responsables parce qu'il y a le voile corporatif.

655 Donc, pour ces raisons financières là, pour toutes ces raisons-là, je pense que le Québec devrait sortir complètement de l'uranium et de la filière uranifère et de la filière nucléaire. Merci.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

660 À la dernière partie de votre exposé, vous faites mention d'une modification à la loi au niveau fédéral pour les banques; est-ce que c'est par rapport au financement de l'industrie nucléaire ou de l'industrie de l'exploration ou de l'exploitation? Si vous pouviez nous expliquer davantage cette modification à la loi.

**M. JACQUES DAGENAI :**

665 La loi qui a été changée, j'y ai participé, moi, mais je pense que ça reste un ensemble de la *Loi sur l'énergie nucléaire*. Ce que ça disait, c'était que toute personne, au moment où c'est arrivé, c'était Bruce qui devait être pris, qui prenait une participation, donc une entreprise privée dans l'opération à Bruce, une partie des réacteurs.

670 Et ce que la loi disait, c'était que toute personne qui éventuellement avait un intérêt financier devenait responsable. Donc, c'est au niveau de la responsabilité du 75 M\$. Puis ça, je pense que ça s'adresse à tout ce qui est le domaine du réarmement nucléaire, donc de la radioactivité, des dommages par radioactivité.

675 Alors, les banquiers ne voulaient pas financer, parce que, encore là, eux, autant que dans les  
minières, opèrent à travers des compagnies coquilles; eux garantissent la maison-mère pour le  
prêt, mais c'est tout. Ils ne garantissent pas la responsabilité.

680 Alors, ce que les banquiers voyaient, c'est que si la maison-mère, s'il y avait un problème,  
une poursuite importante, que la compagnie était condamnée à 200 M\$, que la maison-mère  
l'abandonnait, parce qu'elle n'avait aucune obligation, sauf pour son prêt qu'elle avait garanti, la  
banque se retrouvait à reprendre l'opération, comme propriétaire et les banquiers ne voulaient pas  
ça.

685 Alors, moi, j'avais réussi à ce moment-là, avec le Bloc Québécois à Ottawa, à m'opposer à  
ça. Puis comme il y a eu un changement de gouvernement, ça a juste retardé de deux ans, mais,  
finalement, ils ont repassé l'amendement et Bruce a pu acheter, à ce moment-là, des centrales en  
Ontario.

690 **LE PRÉSIDENT :**

Vous dites à la page 7 de votre rapport, vous faites allusion à la commission fédérale qui a  
rejeté la première solution de dépotoir souterrain, vous dites pour manque d'acceptabilité sociale.  
Je suis d'autant plus surpris que vous écriviez ça, mais vous avez visiblement regardé ce rapport,  
695 que la CCSN nous a dit, elle, qu'aujourd'hui, quand elle accorde un permis, elle tient compte des  
faits scientifiques, mais qu'elle ne tient pas compte de l'acceptabilité sociale. Ce que vous nous  
dites là, comme Commission fédérale, elle s'est basée là-dessus pour dire : on met fin à un projet.

700 **M. JACQUES DAGENAI :**

Oui. Et la Commission a duré 10 ans. C'est la Commission Standford, c'est ça? Stanford?  
Seaborn. Seaborn, excusez-moi.

705 **LE PRÉSIDENT :**

Seaborn.

**M. JACQUES DAGENAI :**

710 Seaborn. Alors, la Commission Seaborn, c'est la conclusion principale. Il n'y a pas  
d'acceptabilité sociale pour la mise en place du reposoir pour les déchets. Et, après 10 ans, là, de  
travaux. Et ce qu'il y a, c'est que toute l'industrie canadienne était basée sur cette croyance-là.

715 Et c'est pour ça que même nous, on a toujours dit que Québec a passé une loi, pas une loi,  
mais une motion à l'Assemblée nationale disant qu'il refusait que tous déchets nucléaires soient  
enfouis dans son sol. On avait le droit éthique de dire ça, tant qu'on était sous le premier Gentilly-2,  
c'est-à-dire la première vie de Gentilly-2, parce qu'on ne le savait pas, et on nous avait fait croire  
ça.

720 À partir du moment où on aurait fait la réfection, à ce moment-là, on le savait que ça existait  
et là, à ce moment-là, on n'aurait plus eu ce droit-là de dire : moi, je ne veux pas polluer chez nous  
avec les déchets parce qu'on le savait, puis on a fait la réfection.

**LE PRÉSIDENT :**

725 Vous concluez, en mettant en cause la crédibilité de la CCSN, vous dites :

*« Il est donc, encore une fois ici difficile de conclure qu'en agissant ainsi, la CCSN assure la  
sécurité des Canadiens. »*

730 Vous parlez du fait qu'elle n'a pas, elle n'aurait pas modifié son jugement ou suspendu les  
permis, vu les déclarations de Strateco. Vous prenez ça comme exemple pour dire : au fond, ils  
n'assument pas leurs normes et ils n'appliquent pas leurs normes.

**M. JACQUES DAGENAI :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

740 Et puis vous dites... alors, j'essaie de voir où vous conduit ce développement. Vous portez  
jugement sur ce qui est l'attitude de la CCSN, à votre avis, mais est-ce que vous inférez qu'il  
devrait y avoir une façon d'assumer cette responsabilité en assumant la décontamination quand  
leur jugement a fait en sorte que les acteurs privés ne l'assument pas? Est-ce que vous conduisez  
745 vers une solution que je ne vois pas? Je sens, en filigrane vous dites quelque chose, mais ce n'est  
pas clair. Alors, pouvez-vous préciser votre pensée?

**M. JACQUES DAGENAI :**

750 Alors, disons que je vais être très clair, là. La CCSN, la CCSN est maintenant, depuis le  
départ de Madame Keane – jusque-là n'avait quand même jamais refusé aucun permis important.  
Ils avaient toujours plié au niveau des normes et au niveau des permis. Ils n'ont jamais fermé une  
centrale atomique, même quand ils auraient dû le faire.

755 Mais quand Madame Keane a fermé le centre... le Parlement s'est fait induire en erreur, en disant : il va y avoir une catastrophe, on va en manquer. À ce moment-là, on a renversé madame Keane et on a renversé une décision, c'est-à-dire de la CCSN, et après ça on l'a – monsieur le nouveau président m'a dit : « C'est le Parlement qui a fait ça. » C'est faux, c'est le gouvernement qui l'a licenciée.

760 Depuis cette date-là, la CCSN n'est plus un tribunal indépendant. Le président d'un tribunal indépendant, vous êtes un président d'un tribunal indépendant, vous avez un devoir de réserve, vous n'irez pas faire de discours demain contre tous ceux qui viendront s'opposer ici à la filière uranifère.

765 Bien monsieur le président de la CCSN, la semaine dernière, et c'est une autre des raisons pourquoi je me suis dépêché à faire mon mémoire, je n'étais pas sûr de venir, a fait une réponse à monsieur Matthew Coon Come, Chef des Cris, dans un journal à Ottawa, pour dire qu'il n'avait pas raison de s'attaquer à la filière uranifère, que c'était sécuritaire.

770 Alors, quand un juge prend parti, quand un juge neutre va faire une présentation à la conférence, à la foire commerciale de l'Association nucléaire canadienne, la personne qui regroupe tous les demandeurs de permis, qui s'en va avec une partie, quand le président de la Commission fait une présentation au conseil d'administration d'Ontario Power Generation, le plus gros demandeur de permis au Canada, quand un des commissaires, monsieur Dan Tolgyesi, et le président-directeur général de l'Association minière canadienne siègent sur cette commission-là et qu'il dit à Hydro-Québec, quelques mois avant son dernier renouvellement de permis : « Vous nous reviendrez avec votre demande... » Non : « Vous commencerez le plus tôt possible votre réfection », alors qu'Hydro-Québec était déjà en processus de fermeture, quelques mois après. Parce que c'est avant les élections qu'ils ont fermé ça. Je pense que vous avez peut-être vu, on a fait croire que ce n'était pas fermé, mais ça avait été annoncé avant.

785 Alors, quand on voit tout ça, la solution, quant à moi, c'est qu'on revienne, on corrige la situation et qu'on rende l'indépendance à ce tribunal-là, si on veut y croire. Mais jusque-là, on va plutôt se rabattre sur vous, pour faire le travail, parce qu'eux vont toujours dire, ils commencent toujours par le même credo : c'est sécuritaire.

790 En 2000, en 2000, il y a eu un rapport qui disait que Hydro-Québec opérait avec un... opérait sa centrale Gentilly avec un système de contrôle de qualité inadéquat. En 2004, devant le BAPE, j'ai répété ça. On a déposé une lettre disant : on est d'accord avec le processus pour le corriger. Mais, il n'était pas corrigé. Et l'année dernière, au dernier permis, l'avant-dernier, en 2011, ce n'était pas encore corrigé. Alors, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

795

Mais ma question ne portait pas sur l'attitude générale de la CCSN, ma question portait sur la question de dire si la CCSN n'exige pas l'application des permis ou ne les révoque pas quand les gens n'ont pas les moyens de les appliquer, qui devrait assumer la sécurité publique?

800

**M. JACQUES DAGENAI :**

Écoutez, moi, n'importe quel citoyen pourrait aller prendre un recours en Cour fédérale, mais est-ce que quelqu'un en a les moyens? Je ne pense pas. Je pense que c'est à elle à assumer ce mandat-là.

805

**LE PRÉSIDENT :**

810

Est-ce que vous suggérez que s'il y a des défauts de paiement de la part des compagnies qu'elle surveille parce qu'elle ne les a pas assez surveillées, que c'est elle l'Association ou le gouvernement fédéral qui devrait assurer la décontamination? C'est ça que vous nous dites ou pas?

**M. JACQUES DAGENAI :**

815

Non, mais l'Association, dans son mandat, c'est écrit, là, ça dit qu'elle doit exiger – elle ne dit pas qui va le corriger si ça n'arrive pas – elle dit qu'elle doit exiger une garantie suffisante et c'est elle qui décide quelle est cette garantie-là en fonction d'un plan, dans le cas de Strateco, de déclassement. Sauf que comment voulez-vous le contester? Moi, j'ai demandé une copie, on m'a dit que c'était confidentiel.

820

**LE PRÉSIDENT :**

Et si ce n'est pas fait, qui doit payer la facture? C'est ça que je veux savoir.

825

**M. JACQUES DAGENAI :**

Ah, c'est le gouvernement du Québec qui va payer la facture. Comme c'est arrivé à... et qui va s'obstiner avec le gouvernement fédéral pour en avoir la moitié, comme c'est arrivé à Lac-Mégantic.

830

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est légitime que ce soit comme ça? C'est ça la question.

**M. JACQUES DAGENAI :**

835

Ah, mais non. C'est pour ça que je vous dis, ce qui est légitime, c'est qu'on exige une caution qui est en relation avec le risque. C'est ça qui est la solution. La caution demandée, et elle l'est pas à 5 M\$, elle ne devrait pas être en bas de 100 M\$ là-bas, mais c'est sûr qu'une entreprise...

840

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous pensez que les entreprises, qu'on appelle les juniors, ont les moyens, à ce moment-là, de payer des garanties de cette ampleur?

845

**M. JACQUES DAGENAI :**

Elles n'ont pas les moyens de faire de l'uranium. Je suis d'accord avec vous. C'est pour ça que vous devez dire non et dire que cette filière-là doit avoir un moratoire dessus.

850

**LE PRÉSIDENT :**

C'est votre point de vue, ça complète mes questions. Ça va ? O.K. Bien, écoutez, il nous reste à vous remercier, votre point de vue est clair.

855

**M. JACQUES DAGENAI :**

Ça m'a fait plaisir.

860

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerai un prochain intervenant.

**M. JACQUES DAGENAI :**

865

J'aimerais juste savoir si vous êtes intéressés à ce que je dépose certains documents auxquels j'ai fait référence. Il y a un permis de préparation de l'emplacement de construction d'une mine d'uranium, là.

870

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

875 **M. JACQUES DAGENAI :**

Alors, le permis dans Strateco, où on dit que... on parle de la garantie. Je ne sais pas, vous l'avez peut-être, le permis de Strateco déjà, ou ?

880 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, nous, comme commission, on s'intéresse à la filière dans son ensemble. On ne juge pas d'un dossier en particulier. Ce qui nous intéresse, c'est si ça sert à étayer les affirmations de votre mémoire, à ce moment-là, ça va. Si ça vise plus large, vous savez on n'est pas ici pour juger d'un dossier en particulier.

885 **M. JACQUES DAGENAI :**

890 Bon, O.K. Je vous cite ce que j'ai et peut-être que... donc, j'ai le rapport financier du 30 septembre dont je vous ai parlé tout à l'heure, de Strateco, où ils disent quelle est leur situation financière, pour voir l'évaluation du permis.

**LE PRÉSIDENT :**

895 Vous voulez le déposer comme pièces annexées à votre mémoire? C'est ça?

**M. JACQUES DAGENAI :**

900 Si vous voulez. Normalement, on peut déposer devant le BAPE, j'ai vu qu'on pouvait déposer des documents.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

905 On ne se penchera pas sur des documents particuliers, sur un cas particulier. On entend, on a les transcriptions.

**M. JACQUES DAGENAI :**

Je l'ai pris comme exemple parce que c'est le seul permis existant présentement.

910 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Oui. Par contre, ce qui serait intéressant, c'est peut-être si vous êtes capable de retracer le fameux Projet de loi modifiant la capacité ou comment les grands prêteurs veulent se... enfin, toute

915 la question des garanties financières, ça, c'est sûr qu'on va se pencher sur les garanties  
financières, donc tout ce qui entoure les garanties financières, c'est quelque chose qui va vraiment  
intéresser la commission.

**M. JACQUES DAGENAI :**

920 Alors, peut-être vous suggérer de demander, vous, le plan de déclassement qui a justifié ça,  
parce que moi je n'ai pas pu l'avoir.

**LE PRÉSIDENT :**

925 Le plus simple, là, déposez les documents que vous avez, nous, la commission, on jugera si  
c'est pertinent à notre mandat ou pas.

**M. JACQUES DAGENAI :**

930 D'accord. O.K. Au niveau des déchets, au niveau des déchets, j'ai le plan, j'ai le plan...

**LE PRÉSIDENT :**

935 On ne fera pas un débat ici sur chaque document, ça va être trop long.

**M. JACQUES DAGENAI :**

...le plan de la SGDN sur 325 ans, le plan de transport dont je vous ai parlé.

940 **LE PRÉSIDENT :**

On va considérer que vous déposez ces pièces en annexe aux propos de votre mémoire.

**M. JACQUES DAGENAI :**

945 O.K., c'est bon. Je vais le donner en arrière?

**LE PRÉSIDENT :**

950 Et, nous, on a la liberté de décider de ce qui est pertinent ou pas pour les fins de notre  
propos à nous, dans le cadre de notre mandat. Alors, on vous remercie, Monsieur Dagenais.  
J'appellerais un prochain intervenant, monsieur Gunter Wippel.

**M. GUNTER WIPPEL**

955

**M. GUNTER WIPPEL :**

Bonjour, Madame, Monsieur.

960

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour. Alors, Monsieur Wippel, bienvenue. Vous venez de très loin, vous venez d'Allemagne.

965

**M. GUNTER WIPPEL :**

Oui, je viens d'Allemagne. J'ai travaillé sur le site des mines d'uranium depuis 30 années comme volontaire, et on a vu plusieurs endroits du monde où il y a des mines d'uranium. J'ai préparé une présentation PowerPoint.

970

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

975

**M. GUNTER WIPPEL :**

C'est dommage, que vous n'allez pas la voir.

**LE PRÉSIDENT :**

980

Oui. Nous, on le voit ici en avant.

**M. GUNTER WIPPEL :**

985

Et, si possible, j'aimerais faire ma présentation en anglais.

**LE PRÉSIDENT :**

990

En anglais.

**M. GUNTER WIPPEL :**

995

Parce que je parle le français, je comprends le français, mais je parle très peu, et c'est plus facile...

**LE PRÉSIDENT :**

1000

D'accord, allez-y. Serait-il possible de vous approcher du micro ou d'approcher plutôt le micro de vous, pour qu'on ait un son plus clair? Merci.

**M. GUNTER WIPPEL :**

1005

O.K. So, my name is Gunter Wippel, we run a small organization which is call Uranium Network in Germany and I want to dedicate my presentation here to Adele Ratt who is a woman who came to Germany in 1988 to speak about the uranium mining effects in Saskatchewan. She passed away on the 4th of August this year, prematurely, actually.

1010

I just want to say a few things about uranium. Of course, it's always discussed with uranium as if there would be no other product. Uranium never travels alone; it always comes with all its – the other products, and there is about like 25 of them in those 2 decay chains and also are poisonous and also are radioactive. Some are more poisonous even than uranium itself. Some are said to be more poisonous than plutonium.

1015

So there is definitely a big danger in this uranium ore. I don't know how the industry advertises it here, but it's definitely a dangerous material.

1020

I want to say a few things about the factual problems that we have encountered all across the world with uranium mining and uranium exploration. Global communities and First Nations' people are not informed properly about what is going to happen with their country, the right to free prior and informed consent as it is laid down in U.N.'s Declarations. It's violated in many cases. The right to self-determination of people is many times violated.

1025

And I don't want to speak about the situation of the Cree people up north. It is their matter to talk about this, but we have encountered the same situation, for example in Mali, in North Africa, where land is being destroyed or to be destroyed by mining and the land is a means of existence for the local people. So they are taking away their means of existence.

1030

Turning to the natural situation, you have uranium baked basically into the ore, into the rock and it does not move very much, so the risk is very small. There is a small risk but it's small. Once the uranium is taken out of the ground by whichever method you use, the radiological situation is

1035 changed irreversibly. So we are very careful about this word, reclamation, remediation, clean-up has nothing really like that.

1040 The original situation cannot be restored at all. And I just have attended a conference on uranium mining and hydrogeology in Freiburg, Technical University of Freiburg in Saxony, which is a long-standing University on mining. We learned exactly the same thing from specialists and experts. They talked about tailings management. They try to limit the damage; they never can restore the original situation.

1045 For uranium mining, you know all about that, I don't have to explain that, but the specific problem is with the tailings. They are radioactive, they are very long-lived, there are huge amounts of tailings. You have a mixture, a cocktail of about 25 decay products in there and you have all the hazard toxic substances that's in there, like heavy metals which are taken out the ground and the processed chemicals which are used like for food additives and other stuff.

1050 But I want to pick two issues: the longevity of those decay products. Uranium, 4.5 billion years, etc., etc. So you can see from the graph here that after like a hundred thousand years you still have over 70% of the radioactivity in those tailings. So in human terms, that means those tailings are going to stay radioactive and dangerous forever and there is not really any proven method how to store these tailings safely, even for 100 or 200 years. And the cheap way that we try to find out, if that situation is that the laws and regulations mostly ask only for stability of those tailings for 100 or 200 years. Then, for the rest of the hundred thousand years, we don't even look at it. And this is a very strange situation.

1060 There is another problem with the quality of tailings, as you know, the concentration of uranium in the oil is very, very small, as low as 0.1% where you have 10,000 times more tailings than the uranium you get out of it. And these tailings need to be stored safely. No way to do that.

1065 Just a few problems that run or come up with the tailings: the tailings dams can break and that has happened. It has happened in the United States, it has happened in France, right in a populated area, and these are countries that try to do the best.

1070 The World Commission on Dams has looked at the tailings dams and their safety and they say there is one occurrence, one incident each year with those tailings dams. That's not only uranium mining tailings, that's all kinds of mines. But what I mean, those tailings dams are not safe at all.

There is radioactive dust that comes from those tailings, there is gamma radiation, and there's radon gas; and radon gas is known to be one of the main reason for lung cancer all over. So why should one add to this source of lung cancer by having uranium mining?

1075 Last point or another point is tailings can seep into the underground and to the groundwater  
aquifers and it has done so in many mines. It's prove that the area around the mine is going to be –  
is being contaminated already. And it's practically impossible to solve the problem.

1080 The companies like to advertise in situ leaching as a more environmentally friendly version of  
uranium mining, but the U.S. Geological Survey has found that none of the in situ leaching mines  
that is active in the United States have been to restore the groundwater to its original quality. So it  
means it's not environmentally safe in any way.

1085 I must leave the health impacts to doctors and physicians who are more experienced with  
that and just mention that there is a number, quite a number of health effects from uranium and  
from uranium mining and not all of them are well researched. Actually, the bigger part, I guess, is  
not well researched but it is proven that lung cancer and other diseases which I have listed here  
come – are caused by uranium mining.

1090 And there is also other things like changes in DNA, the ones that can be used, or caused by  
uranium mining.

1095 Just a little out view on other parts of the world: in Nigeria they have huge uranium mines by  
France company Areva, and they are, today, to this day, there is not one cause of professional or  
occupational disease diagnosed because the doctor there, they don't even diagnose any  
professional or occupational diseases. All they tell people: "Ah, you have AIDS or you have some  
kind of sickness but this has nothing to do with the uranium mining." A very strange situation.

1100 Or the companies have a very bad performance and they have a track record of bad  
performances and I have witnessed that with Canada in Saskatchewan, because I have been to  
Saskatchewan many times since 1985, and I found out there are about 37 uranium mines  
abandoned in Northern Saskatchewan and now, they are going to be cleaned up one way or the  
other and who is paying for it? It's the Government of Saskatchewan and the Government of  
Canada. None of the companies are paying for it.

1105 And it has taken about 40 years to start cleaning up. During that time those mines have  
contaminated a whole area, and they continue to contaminate today.

1110 France in itself had 210 uranium mines all over the country and about 300 million tons of  
radioactive tailings, so reclamation is kind of extremely bad. It has been exposed by a  
documentation of France 3, it's in French, it's available on Internet and I think I have one copy that I  
could give you. I was shown how badly the company – at that time it was called COGEMA, now it's  
called Areva – has dealt with the uranium tailings. And there are places where you could get yearly

doses of radiation within one day sitting by a river bank and fishing. There is no signs, no security, no nothing.

1115

A daughter company of Areva done 2 million tons of radioactive tailings into a local creek in Gabon, there was uranium mining in Gabon and they left it.

1120

Similar thing in – Gabon situation was also researched by the European Union and they found out a lack of transparency regarding company data and there is also radioactive material which has been used for building of houses, of roads and so on. This was the European who researched that.

1125

In Niger, the company Areva has left about 35 million tons of radioactive tailings uncovered, unsecured. There is no plan how to deal with it, and they want to open another mine. So the situation has been researched by LaRRI an independent institute in France and it has been looked upon by Greenpeace and it is well documented by now how bad the situation is.

1130

Similar situation in Namibia. Rossing mine was ran by or is ran by Rio Tinto out of France and it was in violation of the U.N. Security Council Resolution and so on to mine uranium in that area that was occupied by South-Africans. But they still went on mining uranium. In 1990 serious health concerns made by the workers there was researched by and published by – past exposure and a court case was launched. The court case was turned down because of formal reasons, because the court in London said you had to go to Windhoek in Namibia to do the court case there.

1135

In 2009, Research and Resource Institute looked at the whole situation of who - I understand it was like a catastrophe what their report says. A lot of people had died and often they die just after retirement and once they fall sick, they get no more payment from the company for their health treatment. They have to pay for all of the health treatment by themselves which makes some families poorer than they have been before.

1140

Lately, the whole affair has been looked again by the EJOLT Project which is funded by the European Union also and found out basically the same health, serious health impacts.

1145

United States, a similar history; it has about 10,000 uranium mines which have been abandoned and not reclaimed at all. And all kinds of attempts now to reclaim those mines. Some few mines have been reclaimed but most have not.

1150

I come from Germany and I have been asked again and again about the German reclamation of uranium mines, the German reclamation has caused about 7 billion euros, billion that's "milliards" en français, je pense. So this is the amount of money it has cost till now and it is estimated that it will continue. It has been worked on since 1990, that's over 20 years.

1155 The tailings that you see here on the photo don't exist anymore, they have been refilled into the old, open pits, but it continues, the water treatment still needs to be continued. They still pump millions of liters of water each day, the treatment of one of the plants because of the running of the plant cost 4 million euros per year, there is several of those plants, and only one is about 4 million euros.

1160 Today, we still have 200 new cases of lung cancer amongst the former miners and there are serious problems with contamination -- with the compensation of the miners, because they don't get the compensation that they should get.

1165 I have been asked also about how stable is this. How good is this reclamation being done and I have picked out a few little things here. In 2008-2009 it was found out that mines had dug their tunnels and when there was heavy rains, the whole cover of the tailings slipped down. It was supposed to last for centuries. A few years after they were built, it was already destroyed. Of course, it has been restored, but that shows how difficult it is to make these things work.

1170 All the uranium that is recovered from the water treatment plant, where do you put it? And that is the problem that you have to deal with. You cannot throw it away, so you have to put in a new tailings dump. So they are building a new tailings dump to put those materials in an as safe as they can imagine way.

1175 **LE PRÉSIDENT:**

I would like to point out that you have 14 minutes. Can you conclude? Because you are approaching the end limit of 15 minutes.

1180 **M. GUNTER WIPPEL :**

Yeah, Okay. So, to come and to speak about all these bad old days, now we have the good new days -- I will leave that and go directly to the cost of uranium mines reclamation.

1185 There are two studies that have been done and one is by the German Ministry of Economic Affairs and you see the graph there and there is obviously a very big discrepancy between the different costs. And another study that has been done by the OECD and the International Atomic Energy Agency and they arrived at similar costs as far as it is comparable. And that means the cost of reclamation of uranium mine tailings are millions and billions of euros or dollars and in many cases, this will outweigh the royalties or taxes or economic benefits that supposedly come from the mining business. And in many cases, Governments and the taxpayers are left with it because the companies go bankrupt before they have to clean up their business.

1190

1195 The Moab mine in United States cost one billion just to clean up one tailings of one mine because it was decided to relocate it to another place.

1200 So my conclusion and recommendations for that is to congratulate the Quebec Government on the moratorium they have put on uranium exploration and exploitation and I would recommend very strongly to make into a permanent moratorium. I have listed all the reasons, I think I have mentioned enough of the reasons; it's environmental, it's economic.

1205 The companies always say: we will bring economic benefit to your country. Well, the people of Nigeria have not profited; the people of Namibia have not profited and the people of Saskatchewan have – some have profited yes, probably. But there is a Euro panel, a Lead panel and I think I was at the Lead panel in 1993 and in one of the reports they say: "People continue up north to live in third world conditions." This is not any kind of development we think is desirable and therefore we would recommend to make the moratorium into a permanent one.

**LE PRÉSIDENT :**

1210 Merci beaucoup, thank you very much.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

1215 Vous comprenez le français?

**M. GUNTER WIPPEL:**

Oui, si je ne comprends pas, je vais le dire.

1220 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

1225 O.K., c'est gentil. Dans le rapport de l'Association internationale de l'énergie nucléaire, il est mentionné qu'en Allemagne, certains procédés de décontamination des tailings permettent de vendre de l'uranium, donc de retirer du tailings beaucoup d'uranium, comme une des techniques de décontamination.

1230 Est-ce que c'est quelque chose qui vous dit quelque chose? Cette approche-là de décontamination des tailings en enlevant tout l'uranium du tailings? Il est dit dans le rapport de l'AIEA que c'est un procédé utilisé. Vu que vous venez d'Allemagne?

**M. GUNTER WIPPEL :**

1235 Je n'ai pas bien compris. You say...

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

1240 I'll try in English, but my English is not very good. In 2012 report of AIEA, they said that one technic for decontamination tailing in Germany is to take out the uranium left by the old technic. So they can sell uranium on the market. You never heard about that?

**M. GUNTER WIPPEL :**

1245 Sorry. No, I haven't heard about that, but it's complete non sense. None of the tailings – well, some of the tailings have relocated but none of them have been treated in any way. In many places, the tailings just have been left where they are. On the tailings ponds, the liquid stuff. They just try to stabilize it, put a plastic cover over it and that's it. So there is no getting uranium out of it. And the uranium they get out of the water treatment plants is another problem because they don't want to sell it for more political reasons, I think, and the profits would be very minimum.

1250 So it's buried again in one of those big tailings piles in a comparatively safe way and packed into cement and so on.

1255 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

1260 Because the question after that was: at what cost? Is that an explanation about how the costs in Germany are higher than the cost of decontamination elsewhere? Because they take technic more sophisticated, but you seem to say that it's not true. Okay. Thank you very much.

**M. GUNTER WIPPEL :**

No. It's not true.

1265 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

You mentioned that there is today, 200 new cases of lung cancer in workers. Do you have any official documents or reference?

1270 **M. GUNTER WIPPEL :**

Yes.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

1275 Do you have it on you?

**M. GUNTER WIPPEL :**

1280 Yes.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Can you deposit it at the back to the secretary?

1285 **M. GUNTER WIPPEL :**

Yes. There is a lot of studies that have been done by the Bundesamt Für Strahlenschutz, this is a Federal Agency for Radiation Protection. They have done all the health studies on the former miners and this is one of the many findings and I can deposit it and also send the link.

1290

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

And what is the, I don't know the word in English, le dénominateur? I want to know 200 new cases on how many workers?

1295

**M. GUNTER WIPPEL :**

I think there have been like 50,000 workers over the years, but already like 5 to 7,000 I think have already passed away or have been already diagnosed and there are new cases every year.

1300

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

And you still have the same number actually.

1305 **M. GUNTER WIPPEL :**

Yes.

1310

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

1315           How – I cannot understand how come because the Commission told us, showed us that, at least in Canada, the level of exposure for workers now is quite below the level, the secure level, let's say it like that. And I wonder how come you still have 200 new cases every year actually?

**M. GUNTER WIPPEL :**

1320           Okay. The mines were closed in 1990. For the latent period obviously is longer than it was expected. So it means that they still find in 2010-2012 and so on, people getting sick from uranium mines, contracting lung cancer from that time when they worked at mines.

**LE PRÉSIDENT :**

1325           Okay. Now, I understand

**M. GUNTER WIPPEL :**

1330           Yeah?

**LE PRÉSIDENT :**

1335           But I would like, if you can deposit the document?

**M. GUNTER WIPPEL:**

1340           Yes. Yes.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

          Okay, thank you.

**M. GUNTER WIPPEL :**

1345           And, I just want to say this is findings by the Federal Agency on Radiation Protection, and it's known by any independent or antinuclear group, this is just what the Government Agency have found out.

1350

**LE PRÉSIDENT :**

1355 One question: you said that the cost can be much more important than the benefits when you think of decontamination and restoration of the different sites. What I would like to know, what type of costs you are talking about? Are you talking only of the financial costs, the costs in money or if you include in this, social and environmental costs or if it is excluded from the judgement you made on this.

1360

**M. GUNTER WIPPEL :**

Yes. Point 3, I didn't read it. This is only for financial costs of reclamation of tailings management.

1365

**LE PRÉSIDENT :**

Just the straight financial costs. It could overpass, you said.

1370

**M. GUNTER WIPPEL:**

Yes. The social costs, like the economists say, social costs of people who died prematurely of the diseases and so on would be very hard to calculate and this is not included. Not at all.

1375

**LE PRÉSIDENT :**

Okay, maybe another, a last one. Many of the different, you know, scientists that you quote where we could see problems of different types, you have illustrated many types of problems, I would like to understand if you would have the same judgement over the new practices and technics and standards of the industry which are quite different now, let's say in the last ten years, than what it was in the 60's or even in the 80's and we could see the impacts of those today. But do you think that the new standards, the new practices, the new technology could have a different output?

1380

1385

**M. GUNTER WIPPEL :**

I would say ....

**LE PRÉSIDENT :**

1390

Are they more secure?

**M. GUNTER WIPPEL :**

1395 I would say you can make the tailings and the management of the tailings more safe of than  
it has been in the past, but I don't think you can make it safe to last for 100,000 years. This is not  
possible. And I think there is no way that has been... One of my colleagues said that human cities  
1400 have been around for 3,000 years. These tailings stay dangerous for 100,000 years. We don't  
even know what is going to happen in a 100 or 200 years. In that area where they made some  
mines, uranium mines, there was mining since 500 years. Today, people are surprised because  
suddenly somewhere the ground gives in, caves in, because there's old mining tunnels from 1600  
or 1700 something that nobody knows about.

1405 How are we going to make sure that people in 500 years know or see the tailings. We  
shouldn't dig here because on those tailings, they have covered in East Germany now. You are not  
supposed to live there, you are not supposed to do agriculture there, you are not supposed to dig,  
you are not supposed to live on it. You only can have a walkway there, there is a golf course there,  
but how long do you stay on a golf course, one day? Then you get your dose. But how do you  
1410 communicate that to people like 100 years down the road, 200 years down the road. My answer  
would not be different, really.

**LE PRÉSIDENT :**

1415 Okay, thank you for the question. Thank you for your intervention.

**M. GUNTER WIPPEL:**

You're welcome.

1420 **LE PRÉSIDENT :**

And especially because you did such a long trip to come here.

**M. GUNTER WIPPEL:**

1425 Yes, it was a pleasure to come.

**LE PRÉSIDENT :**

1430 Thank you very much. So, alors, excusez, j'allais le dire en anglais. Alors, si vous le  
permettez, on va faire une pause et on reprend dans une quinzaine de minutes. Il y a du café à  
l'arrière, si vous le voulez.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1435

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**M. PHILIPPE BOURQUE**

1440

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Mesdames et Messieurs, nous reprenons l'audience et cette fois, j'invite monsieur Philippe Bourque, du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec, du Regroupement national.

1445

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Merci beaucoup, Monsieur Francoeur. Je vois que vous avez changé, vous avez permuté vos positions pour nous déstabiliser? C'est ça?

1450

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à fait.

1455

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Bon, on va essayer de ne pas se laisser intimider.

1460

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

De vous désorienter, pas de vous intimider.

1465

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Voilà, O.K., c'est bon. Alors, bien merci de me recevoir, Monsieur Francoeur, Madame Goyer, Monsieur Zayed. Donc, évidemment, je suis ici à titre, effectivement, à titre de directeur du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement. On a déjà eu l'occasion de présenter devant vous, lors de la première phase des audiences. Aujourd'hui, je suis ici pour présenter le mémoire du Regroupement. Je sais que de mes collègues dans les régions vont aussi avoir l'occasion de présenter leur mémoire un peu plus tard, en cours de processus.

1470

1475

Donc, rapidement, pour situer les conseils régionaux de l'environnement, ce sont des organisations qui existent depuis longtemps au Québec, donc plus de 40 ans maintenant. Les premiers étant apparus dans les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean et Bas-Saint-Laurent, à l'époque, Bas-du-Fleuve, plutôt, qui regroupait la région Bas-Saint-Laurent et Gaspésie et, dans le fond, dans l'objectif de réunir les forces vives du milieu qui étaient préoccupées par les enjeux environnementaux.

1480

Ensuite, bien, il y a eu, à la fin des années 80, d'autres conseils régionaux de l'environnement qui ont été formés dans les régions de l'Estrie, Montérégie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Côte-Nord. Aujourd'hui, il y en a 16 conseils régionaux de l'environnement, il en manque seulement un, dans la région Nord-du-Québec, et malgré tout, ils exercent leur intervention sur l'ensemble du territoire lorsqu'il y a des enjeux qui concernent ce territoire-là.

1485

1490

Grosso modo, les CRE, c'est des organisations qui, évidemment, travaillent sur une échelle territoriale. Donc, pour eux, l'aspect territoire occupe une grande place. Ça leur permet d'interagir avec les acteurs du milieu qui, eux aussi, interviennent sur cette même base territoriale. Et, en gros, ils se distinguent des autres organisations environnementales par une action qui est surtout centrée auprès des décideurs, des acteurs du milieu qui interviennent en matière de développement, que ce soit à l'échelle locale, municipale ou régionale et ils visent à favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux dans ces processus décisionnels là, de s'assurer que la dimension environnementale ou de développement durable est prise en compte dans ces processus-là.

1495

1500

Le regroupement des CRE, quant à lui, a pour mission de contribuer au développement d'une vision nationale du développement durable et de représenter l'ensemble des conseils régionaux de l'environnement, d'émettre des opinions publiques en leur nom. Le regroupement œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux, donc changement climatique, matières résiduelles, gestion de l'eau, forêt, énergie.

1505

Dans le cas de mines, bien, évidemment, c'est un secteur dont plusieurs membres du réseau occupent une place importante dans l'économie de certaines régions, donc plusieurs membres du réseau sont interpellés par les enjeux miniers, entre autres l'Abitibi-Témiscamingue, évidemment la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, région Chaudière-Appalaches, Gaspésie, Estrie, Laurentides.

1510

Donc, c'est des régions, évidemment, où les conseils régionaux se sont impliqués dans divers dossiers miniers, que ce soit d'exploitation, d'exploration, des suivis après exploitation.

1515 Les écosystèmes terrestres, on le sait, offrent de multiples opportunités aux humains de tirer profit des ressources naturelles, comme les minéraux. Cependant, ces richesses naturelles là sont non renouvelables. Donc, ça l'amène une dimension différente en termes de gestion de l'environnement et d'application du développement durable parce que, évidemment, un grand souci d'équité intergénérationnelle doit être pris en compte.

1520 Donc, évidemment, au-delà de ce souci d'équité intergénérationnelle, il y a aussi une volonté de nos membres de s'assurer que l'exploitation minière s'effectue dans le respect des autres usages du territoire, évidemment, que cela permette à la société d'en tirer une juste part des revenus, des bénéfices et, surtout, de s'assurer que la restauration des sites après la fin des activités soit garantie par les exploitants.

1525 De façon particulière, dans le dossier uranifère, c'est quand même récent comme prise de position du regroupement, ça date seulement de deux années, deux années et demie, où il y a une prise, vraiment une prise de position claire et nette de notre réseau sur ces enjeux-là. Jusque-là, il n'y avait pas eu de prise en compte de façon globale de la problématique de la filière uranifère, que ce soit en termes de production d'énergie ou d'exploitation des minerais.

1530 Mais, on l'a fait en 2012, d'abord parce qu'il y avait l'enjeu de la fin de vie utile de la centrale nucléaire de Gentilly, mais tant qu'à faire, on a voulu ratisser plus large et de se préoccuper aussi d'enjeux d'exploitation uranifère. Il y avait déjà, à cette époque-là aussi, des problématiques qui émergeaient avec des projets d'exploitation de mines d'uranium.

1535 Donc, on a adopté une résolution en 2012 par le conseil d'administration qui concluait que malgré la demande croissante en uranium et son épuisement prochain, et donc de la probable augmentation de sa valeur, le gouvernement du Québec ne devait pas permettre les travaux d'exploitation et d'exploration de cette ressource. Donc, pour nous, pour le regroupement des CRE, l'exploitation de l'uranium ne représente pas une activité durable, ni pour les régions visées, ni pour l'ensemble de la province.

1540 Si vous avez eu l'occasion de parcourir le mémoire du regroupement, c'est sur la base de la prise en compte des principes de la *Loi sur le développement durable* que nous avons orienté notre analyse de la filière. Selon nous, les risques associés depuis l'exploitation, l'exploration, jusqu'à la gestion à long terme des déchets radioactifs sur la santé humaine auxquels s'ajoutent des impacts sociaux et environnementaux, dépassent les gains que pourrait procurer l'exploitation de cette ressource en quelque dizaine d'années.

1545 Donc, je le disais lorsqu'on s'est vu pour la première fois, durant la première phase des audiences, l'enjeu intergénérationnel, la durée de vie de ce cycle d'exploitation là est tellement

1550 grande que pour nous, en soi, ça devient extrêmement problématique, lorsqu'on regarde cette  
1555 filière-là sous l'angle du développement durable.

D'ailleurs, on s'est prêté à un exercice un peu particulier dans ce cas-ci où on a même utilisé  
1560 votre propre grille d'analyse – sans prétention, évidemment, là, on n'a pas votre expérience, ni vos  
1565 compétences pour faire ce genre d'exercice là, mais on s'est quand même prêté à l'exercice pour  
essayer de voir qu'est-ce que ça pourrait vouloir dire une analyse de type aussi serrée, puis je  
pense que c'est une bonne chose de le faire comme ça, pour s'assurer qu'on couvre bien  
l'ensemble des enjeux.

1570 Évidemment, on a pris en compte comment fonctionne le guide pour la considération des  
1575 principes de développement durable, sachant très bien qu'il faut interpréter ça avec un peu de  
recul et une vision d'ensemble. Ce n'est pas parce qu'on a coché non vis-à-vis un principe sur les  
16 que forcément, il faut écarter nécessairement le projet. Mais ça a quand même été utile pour  
s'assurer qu'on couvrait l'ensemble, puis je ne ferai pas en détail tout ce qu'on a produit dans le  
cadre de l'analyse.

1580 Ça a permis quand même de nous conforter dans ce qu'on s'était imaginé dès le départ,  
c'est-à-dire qu'il y a, grosso modo, cinq principes importants qui, pour nous, en particulier, lorsqu'on  
analyse la filière uranifère en fonction de ces principes-là, il y a vraiment un problème, un écart en  
termes d'effets. Et ces raisons-là nous amènent à conclure que cette filière-là n'est absolument pas  
durable.

1590 Donc, ces principes-là, c'est celui... pardon, je veux juste m'assurer de ne pas me tromper,  
1595 donc les cinq, les 16 principes qu'on a particulièrement, sur lesquels on a retenu particulièrement  
notre attention, c'est celui de santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, efficacité  
économique, précaution et, finalement, production et consommation responsables.

1600 Donc, je ne ferai pas le détail, comme je l'ai dit tout à l'heure, de toute notre analyse qu'on a  
1605 faite là-dessus, je vous laisserai peut-être le soin de me revenir dans la période de questions. Mais,  
grosso modo, pour nous, essentiellement, ce qu'on retient c'est que lorsqu'on passe le principe,  
ces principes de développement durable à l'exercice de l'exploitation et de l'exploration de  
l'uranium, bien, on en vient à la conclusion que ce n'est vraiment pas une activité durable pour le  
Québec et qu'il y aurait évidemment toutes sortes d'autres façons de développer notre belle  
province, autrement qu'avec une filière comme celle-là.

1610 Alors, ça conclut. Merci.

1590 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie. Je vais demander à mes collègues s'ils veulent poser des questions. Avez-vous des questions, Michèle ? À ce stade-ci? Joseph, veux-tu commencer?

1595 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

1600 Alors, merci beaucoup pour ce mémoire qui fait effectivement référence, comme vous l'aviez dit, aux principes, aux différents principes de développement durable, dont celui relatif à l'équité et à la solidarité sociale. Vous faites référence à des enjeux éthiques majeurs, considérant l'utilisation de la ressource, et vous mettez entre parenthèses « armement ».

1605 Nous étions, la semaine dernière, en territoire avec les Cris puis on a vu, entre autres, dans les témoignages et dans les mémoires qui ont été déposés, l'importance de certains aspects spirituels et, également, certains enjeux éthiques qui leur sont propres.

1610 Est-ce que vous pourriez, de votre côté, élaborer un peu plus sur ce à quoi vous faites spécifiquement référence quand vous dites des aspects, des enjeux éthiques majeurs? Certes, ici, vous le ciblez, vous le reliez spécifiquement à l'utilisation de l'uranium et, entre parenthèses, l'armement, est-ce que vous pourriez élaborer là-dessus?

1615 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

1620 Bien, effectivement, peut-être que de la manière que c'est formulé là, on a l'impression que l'enjeu éthique ne concerne qu'uniquement la question de son usage final, là, donc, évidemment, à des fins militaires puis donc, ça, en soi, c'est problématique, éthique, mais je pense que la considération éthique va plus loin que ça. C'est-à-dire que c'est toute la question justement de l'équité intergénérationnelle. C'est-à-dire que, à prime abord, de déterminer dès à présent un usage et, en tout cas, anticiper des bénéfices dans l'exploitation d'une ressource sachant que ce sont les générations futures qui vont vivre avec les problèmes de la gestion des déchets, par exemple, sans eux profiter des bénéfices, en soi, c'est cette considération d'iniquité là qui devient non éthique dans notre esprit.

1625 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Est-ce que ce n'est pas le propre des mines?

1630 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

1635 Bien, dans le fond, dans le propre des mines, c'est que, bon, évidemment, on peut... dans certains types de minerais, il y a toujours une capacité, par exemple, de faire du recyclage de la ressource. Donc, même si on a exploité le fer d'une mine et qu'elle n'est plus disponible, par exemple, pour en produire du nouveau fer, il reste que la matière reste encore en circulation, d'une certaine façon, donc elle peut être utilisée.

1640 Dans le cas de l'uranium, c'est plus l'enjeu de la gestion des déchets qui est problématique à cause de la durée de vie, donc le confinement qui devient problématique.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

1645 J'aurais une dernière question. Vous faites référence dans la consommation responsable, l'utilisation et la consommation responsables, au fait que, depuis Fukushima, la demande, les agendas, en fait, internationaux ont changé à cet égard.

1650 Mais, selon toute vraisemblance, les agendas sont cycliques et on nous a annoncé, en tout cas on a lu tout récemment que la Chine veut développer davantage son secteur nucléaire. Et même l'Égypte, d'où j'arrive et qui est mon pays natal, je lisais dans le journal, là-bas, il y a à peine deux semaines, que l'Égypte ne doit pas rater son coup cette fois-ci et vraiment, elle doit se lancer vers la production d'énergie nucléaire.

1655 Qu'est-ce qui arriverait dans un cas où les agendas politiques changeraient au cours des prochains mois, des prochaines années, et favoriseraient le développement de l'énergie nucléaire? Est-ce qu'au niveau du principe de l'utilisation responsable, ça vous amènerait à vous repositionner?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1660 Je pense que l'enjeu de... c'est un peu un argument, je ne dirais pas faible, mais marginal que de dire que le marché est en baisse ou en hausse, en ce moment. On l'a noté parce que c'était le cas à l'époque où on l'a écrit. Je suis d'accord avec vous que ça change très rapidement. On aurait pu dire la même chose du gaz naturel ou du pétrole, on voit des variations très, très importantes.

1665 Je pense que cette considération-là, par exemple, ce qui pourrait faire changer la donne c'est si, pour toutes sortes de raisons qu'on ne maîtrise pas encore, la filière nucléaire reprend, devient avantageuse tout à coup, plus favorable, économiquement parlant, c'est l'occasion de poser la question sur l'intégration des coûts.

1670           Donc, est-ce qu'on va dire que c'est favorable dans la mesure où on a intégré tous les coûts, ce qui inclut une gestion saine et responsable des résidus? À ce moment-là, la question pourrait se poser, mais je doute que l'engouement que certains pays ont pour l'instant s'appuie sur une intégration complète des impacts de cette filière-là, malheureusement.

1675           **LE PRÉSIDENT :**

          À mon tour. Vous avez, en début, dit que vous tenez à ce que ce dossier soit abordé dans le respect des autres usages et usagers des territoires. Vous avez aussi, je pense, dit, puis ce n'est peut-être pas les mots que vous avez utilisés, mais j'ai eu l'impression que ça signifiait que vous dites qu'on doit en revenir à l'intégrité originale du territoire, si on gère bien ces dossiers-là. Ma question c'est : est-ce que c'est possible ?

1680           **M. PHILIPPE BOURQUE :**

          Dans le cas, je pense que peut-être que pour certaines ressources minérales, c'est possible. Quand j'ai abordé ce sujet-là tout à l'heure, c'était dans l'ensemble du secteur minier. Je doute que ce soit possible dans le secteur uranifère, compte tenu des effets de radiation et tout ça qui, pour l'instant, ne sont pas maîtrisés. Donc, je ne vois pas, à court terme, la possibilité de maintenir l'intégrité écologique dans ce contexte-là ou à partir du moment où on a brassé la matière.

1690           **LE PRÉSIDENT :**

          D'où votre conclusion du moratoire.

1695           **M. PHILIPPE BOURQUE :**

          Voilà.

1700           **LE PRÉSIDENT :**

          Parce que ça ne vous semble pas possible.

1705           **M. PHILIPPE BOURQUE :**

          Exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

          C'est le lien que vous faites.

1710 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

Tout à fait.

1715 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Deuxième question : vous avez dit que vous êtes contre l'idée de permettre l'exploration et l'exploitation, c'est la base de votre position. Mais, comme vous êtes des gens qui sont en général très axés sur la gestion du territoire, vous avez vous-même insisté sur cette dimension, ça me pose un problème que je voudrais que vous m'expliquiez. Dans la planification d'un territoire, s'il y a des zones problématiques, par exemple, une zone de glissement de terrain, on prend des mesures.

1720 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

1725 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Il ne faut pas s'installer là.

1730 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

Non.

1735 **LE PRÉSIDENT :**

C'est dangereux. Une zone d'inondation, même chose. Si on ne cherche pas, par l'exploration, à savoir où sont les zones uranifères, dans certains cas on a vu des chiffres comme quoi des zones uranifères naturelles ont des taux plus élevés que certains déchets miniers uranifères.

1740  
1745 Bon. Alors, ces zones-là, si on dit que les déchets miniers sont un problème à cause des radiations ou toutes sortes de ces problèmes-là, la zone uranifère naturelle devrait, elle aussi, être jugée selon les mêmes critères. Mais si on ne veut pas regarder, si on ne veut pas savoir où ils sont, comment pouvez-vous réconcilier cette approche avec une saine planification du territoire, parce qu'il faudrait, il me semble, être capable d'identifier ces zones et de se dire : on prendra les mesures qui s'imposent s'il y a un risque réel.

1750

Alors, pouvez-vous essayer de me réconcilier cette position avec votre planification territoriale ?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1755

Il faudrait peut-être que je pose la question à mes collègues, que vous aurez peut-être l'occasion de leur poser lorsque vous irez, entre autres, sur la Côte-Nord, en Abitibi. Mais je pense que l'objectif ici, puis il faudrait peut-être mieux le clarifier, mais c'est l'exploration dans le but d'exploiter. C'est-à-dire que je ne sais pas si on peut faire la nuance, là, mais dans ma compréhension, si le but c'est de rechercher de l'uranium pour en faire l'exploitation, c'est une chose.

1760

Si, par des travaux de, comment dire, de développement des connaissances territoriales, il se trouve qu'on se trouve à déplacer des matières qui seraient radioactives, je pense qu'à ce moment-là, c'est un risque qu'il va falloir aussi gérer, là. C'est-à-dire qu'il faudra qu'il y ait des protocoles en place pour s'assurer que même si on ne fait pas une activité proprement uranifère, il y a des risques de radiation qu'il faut contrôler, parce que, à ce moment-là, les communautés autour peuvent être impactées.

1765

Donc, je sais qu'entre autres, lorsqu'on exploite les terres rares, il y a des gisements qui contiennent des matières radioactives, donc en soi, est-ce qu'on bloque toutes formes d'exploitation minière parce qu'il y a des risques? Je pense qu'à ce moment-là, la question est bonne à poser. Je n'ai pas la réponse pour vous, mais je pense qu'il y a une préoccupation plus large à avoir de la façon dont on va exploiter les ressources et les rechercher, sachant qu'il y a de la contamination possible, toujours, de matières radioactives.

1770

1775

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous laissez entendre que les prospecteurs qui cherchent toutes sortes d'autres minéraux devraient déclarer au moins les traces d'uranium, s'il y en a ?

1780

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Minimalement.

1785

**LE PRÉSIDENT :**

Pour l'identifier ?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1790

Minimalement.

**LE PRÉSIDENT :**

1795

D'accord, je comprends. Les enjeux éthiques sont importants pour vous, mais qu'est-ce que vous répondez à ceux qui disent, bien, l'utilisation ultime de l'uranium, ce n'est pas l'affaire du Québec, nous, on a le droit de développer nos mines.

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1800

Là, vous parlez de l'usage final?

**LE PRÉSIDENT :**

1805

Oui, de l'usage final. Ce n'est pas le problème du Québec, nous, tout le monde convient que dans le moment, c'est assez clair qu'on n'en a pas besoin pour des fins énergétiques, là.

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1810

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

1815

Donc, c'est pour des fins d'exportation, on s'entend?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Oui.

1820

**LE PRÉSIDENT :**

À ce moment-là, ceux qui disent, bien, c'est le problème moral des autres, c'est le problème éthique des autres, pas le nôtre.

1825

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Oui, bien absolument. Comme je le disais tout à l'heure, une partie de l'éthique est liée à l'usage final, mais une autre partie est liée à l'iniquité intergénérationnelle.

1830

Nous, c'est là-dessus surtout qu'on base notre évaluation du caractère non éthique de cette ressource-là. Parce que le problème qu'on va causer à l'exploitation, lui, c'est le nôtre.

1835

Puis, évidemment, il y a toute la gestion des déchets ensuite, parce que bon, qui en produit, qui en gère. On peut aussi se retrouver avec une situation où on générerait les déchets que nous avons produits, indépendamment d'où ils auront été utilisés en cours de route. Donc ça aussi, ça cause des problématiques d'équité.

**LE PRÉSIDENT :**

1840

Sous-question? Allez, tandis qu'on est dedans.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

1845

Jusqu'à quel point on devrait considérer que ce qui relève, ce qu'on considère ou ce qu'on veut jeter dans la cour d'autres pays ne relève pas d'une responsabilité morale québécoise, si le Québec décidait d'aller de l'avant avec l'exploitation de l'uranium?

1850

Donc, je reprends un peu la question, je la reformule un peu autrement, là. Est-ce que c'est vraiment, est-ce qu'on devrait se limiter à examiner l'exploitation de l'uranium selon l'éthique, en fonction uniquement de ce que nous voulons en faire, nous, à l'interne, au Québec seulement?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1855

Bien, je vous ramènerais à l'un des principes de la *Loi sur le développement durable*, qui parle de coopération inter... je cherche la définition, bougez pas parce que je l'ai utilisée dans un autre dossier, là. Bougez pas, ça s'appelle, ça doit être sur l'autre page...

1860

*« Partenariat et coopération internationale : les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnementaux, sociaux et économiques. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci. »*

**LE PRÉSIDENT :**

1865

Vous considérez qu'on a une responsabilité morale, même vis-à-vis ce qui se passe à l'extérieur.

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1870

Absolument. Bien, en fait, c'est ce que nous dit ce... puis je pense que c'est tout à fait juste. On ne peut pas se permettre de gérer – les gaz à effet de serre en sont un bon exemple. On pourrait dire : je suis un petit producteur de GES, mais à la rigueur, c'est à l'échelle planétaire que ça se mesure et non...

1875

**LE PRÉSIDENT :**

1880

D'accord. Une dernière : à la page 14 de votre mémoire, vous dites « *qu'il est possible d'imaginer un mécanisme permettant de mettre de côté une partie des bénéfices de l'exploitation de l'uranium pour les partager avec les générations futures.* »

Vous dites :

1885

« *L'instauration d'une sorte de fonds des générations permettrait en partie aux générations futures d'assumer les coûts de la gestion des résidus et ainsi d'en tirer quelques bénéfices. Toutefois – vous dites – le caractère plutôt marginal de cette industrie et le niveau de redevances actuellement limité ne nous permettent pas d'envisager la réalisation d'une telle approche.* »

1890

Alors, j'ai quelques questions à vous poser là-dessus, que je voudrais éclaircir. Pourquoi vous dites que les redevances ou ce que l'industrie pourrait verser ne permettent pas d'envisager réalistement, au fond, d'assumer les coûts transgénérationnels?

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1895

Oui. D'une part, parce que ces coûts-là, on ne les connaît pas. On sait qu'ils sont très élevés. On ne peut pas imaginer ce que ça peut vouloir dire. Ça, c'est une chose. L'autre chose, force est d'admettre, pour avoir suivi un peu les débats des dernières années sur la valeur des redevances minières, quand on a voulu les augmenter de façon importante, ça a été très difficile.

1900

Même que le gouvernement a été obligé de reculer et ce que j'ai compris, c'est que... en tout cas, et pour avoir un peu regardé ce que le rapport du vérificateur avait fait aussi sur le dossier minier, on est loin de générer suffisamment de ressources actuellement pour seulement compenser ce que ça coûte à l'État pour accompagner, contrôler, et cetera.

1905

Bon. Il faut regarder plus du côté des bénéfices indirects, donc les emplois qui sont générés, et cetera. Mais spécifiquement la matière, sa valeur, puis ce qu'elle retourne à l'État, de ce que j'ai compris, ce n'est pas encore suffisant pour dire : on s'enrichit, le gouvernement, avec ça, si on calcule puis on déduit les autres dépenses de l'État.

1910

Donc, de penser qu'on va en générer suffisamment après ça pour accumuler ça dans un fonds comme fait la Norvège, par exemple, avec son pétrole, là, en tout cas, moi je pense qu'on est loin de ça. Pour avoir vu les débats qu'il y a eu au cours des derniers mois pour qu'on les augmente un petit peu, s'il faut les augmenter beaucoup pour générer un fonds qui va permettre de compenser des impacts sur les millions d'années, des milliers d'années, pardon, on est loin.

1915

C'est un simple jugement de valeur, pas nécessairement appuyé sur un calcul exhaustif.

**LE PRÉSIDENT :**

1920

Mais quand vous dites, vous parlez du caractère plutôt marginal de cette industrie, on comprend, disons, que s'il y avait 2-3 mines d'uranium, que ce ne serait pas assez pour faire un fonds capable de prendre en charge, disons, un accident imprévu dans 150-200 ans. C'est à peu près ce que vous pensez.

1925

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

C'est ça. Oui, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1930

Bon. D'accord. La question que je me pose, c'est est-ce que, quand vous faites allusion au caractère plutôt marginal, est-ce que vous laissez sous-entendre que ce genre de fonds devrait englober toute l'industrie minière pour que là, la capacité de payer globale soit suffisante. Est-ce que c'est... la référence à marginal, le caractère opposé de marginal, c'est global.

1935

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

1940

Je comprends. Je ne me suis pas posé la question comme ça. Si on a mis ça dans le mémoire, peut-être que ça faisait référence à la concentration du minerai ici, là, qui fait en sorte que sa rentabilité n'est pas la même que si on avait une très, très forte concentration. C'est peut-être à ça qu'on a voulu faire référence avec le caractère marginal, parce qu'en soi, idéalement, chaque filière minière devrait générer des revenus suffisants pour compenser ses propres défauts.

1945

Est-ce qu'on pourrait anticiper une espèce d'interfinancement, à la rigueur, pour que l'industrie du fer permette de compenser d'autres filières moins rentables? La question peut peut-être se poser, effectivement. Je pense que ce serait un choix de société à avoir. Dans la mesure où, par exemple, tel ou tel minerai serait précieux, mais même s'il ne génère pas beaucoup de revenus, mais qu'il aurait une valeur quelconque, là, je ne sais pas.

1950

On n'est pas fermé à cette idée-là, là, mais ce n'était pas dans cet esprit-là que ça a été présenté. Mais, la question se pose, c'est intéressant. J'avoue qu'on pourrait évidemment se poser la question, de profiter de certaines filières plus rentables pour générer un fonds plus global qui compenserait certaines autres filières. Mais ce serait à l'industrie à ce moment-là de faire l'arbitrage, je ne sais pas s'ils seraient à l'aise avec ça.

1955

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Et une dernière question : si les coûts, parce que vous citez le rapport d'Environnement Canada qui disait que le système doit être pratiquement soutenu à perpétuité. Donc, c'est des coûts.

1960

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Oui.

1965

**LE PRÉSIDENT :**

On s'entend là-dessus. Donc, la question se pose : est-ce qu'il faudrait l'élargir, le fonds, ou la source de financement? La question que je viens de vous poser, ou l'autre, qui est un peu l'inverse de cet aspect, c'est que si on mettait tous les coûts dans la balance, est-ce qu'il faudrait attendre longtemps avant de développer l'uranium, c'est-à-dire dire que les coûts soient à 400 \$ le kilo? Est-ce qu'au fond, ça ne rendrait pas complètement non rentable l'exploitation en question?

1970

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Absolument. Moi, je pense que l'idée que si on faisait le calcul correctement, on se rendrait compte que l'internalisation de ces coûts rendrait caduque tout à fait l'idée de... toute une question de gestion des bénéfices, là. Quand on le regarde une courte période, on dit : ah, bien oui, c'est rentable, mais dès qu'on étire un peu la durée, rapidement on se rend compte que les coûts qui s'accumulent, eux, alors que les bénéfices ne s'accumulent plus font en sorte que la balance devient négative et que ça devient pas rentable.

1975

1980

Est-ce qu'un jour ça pourrait le devenir en laissant augmenter, soit laisser augmenter la valeur, soit qu'une solution miracle de gestion et de traitement de ces matières-là deviendrait applicable et technologiquement payante? Pas payante, mais je veux dire économiquement valable? Peut-être qu'un jour, oui, mais pour l'instant, c'est ça. Tant qu'on n'a pas – là, c'est le principe de précaution, on n'a pas, puisqu'on n'a pas cette certitude-là.

1985

1990

**LE PRÉSIDENT :**

Mais, votre jugement implique, au fond, que la rentabilité actuelle de ce genre d'opération se fait en refillant...

1995

**M PHILIPPE BOURQUE :**

Absolument.

2000

**LE PRÉSIDENT :**

... une partie de la facture à la société et à l'environnement.

2005

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Inévitablement.

2010

**LE PRÉSIDENT :**

C'est ce que vous dites.

2015

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

Oui. Tout à fait. Inévitablement. C'est parce qu'on externalise la plupart des coûts que ça paraît rentable, même pour l'État.

2020

**LE PRÉSIDENT :**

Je n'ai pas d'autres questions. Mes collègues? Michèle?

2025

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

Tout à l'heure, vous avez ouvert la porte de l'exploitation de d'autres types de minerais qui pourraient contenir une certaine quantité de matières radioactives ou d'uranium. À votre avis, et selon les autres conseils régionaux, quoiqu'on pourrait leur poser la question quand on sera chez eux, sur quelle base pourrait-on établir un seuil à partir duquel on peut quand même exploiter autre chose qui contiendrait des radionucléides?

Au niveau québécois, c'est le règlement sur les matières dangereuses avec un certain facteur d'émissions; au niveau international, c'est une certaine émission de becquerels, est-ce que

2030

ces normes-là vous apparaissent raisonnables? C'est-à-dire que ça donne des quantités comme 40-80 PPM, comme seuil.

Sur quelle base ou quelle approche doit prendre une société pour déterminer ce genre de seuil acceptable?

2035

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

2040

La science, de ce que j'en comprends, malheureusement, moi, je ne suis pas en mesure de vous donner les seuils et non plus, si on pourrait les rencontrer. Je sais que c'est une problématique que moi je n'étais pas au courant, on m'en a parlé lorsqu'on a travaillé sur ce document-là. Mais je crois comprendre qu'il y a des grands besoins d'acquisition de connaissances et il va falloir les faire pour évaluer ces seuils-là de façon la plus rigoureuse possible. Ça m'apparaît essentiel, si on veut encadrer ces matières-là qui, elles, ont, semble-t-il, beaucoup de valeur.

2045

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

Si j'entends ce que vous venez de me dire, vous dites d'abord la science, advenant que des panels internationaux en arrivent à la conclusion qu'à telle concentration, quantité dans la roche, c'est considéré sans effet ou à effet presque nul, comme l'AIEA d'ailleurs a développé des standards de cette nature-là, est-ce que cette science-là vous convient ou c'est...?

2050

**M. PHILIPPE BOURQUE :**

2055

Bien, ça dépend. On peut avoir un panel international qui prenne une position, mais qui n'est pas nécessairement basée sur la science ou qui est basée sur des données qui sont parcellaires ou, je ne sais trop, je ne pourrais pas vous dire. Ça dépend de la valeur de ces données-là. L'autre chose, c'est qu'il y a l'impact sur la santé, il y a l'impact sur l'environnement, mais après ça, est ce que... encore une fois, on tombe dans la même rhétorique par rapport à la gestion des résidus, est-ce que c'est toujours la façon dont ils vont être confinés?

2060

Est-ce que la gestion de ça, les coûts vont être internalisés? Donc, on tombe dans la même problématique, là. Mais je ne suis pas, comme je vous dis, je pense que vous faites bien d'anticiper de poser la question à mes collègues, là, qui sont peut-être un peu plus férus de ces enjeux-là.

2065

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Bourque, il me reste à vous remercier pour votre mémoire et vos interventions.

---

**Mme GUYLAINE MAROIST**

2070

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerais maintenant le prochain intervenant qui devait être la première cet après-midi, mais comme elle était absente au début de la reprise des travaux, j'appellerais madame Guylaine Maroist, des Artistes pour la paix. Madame Maroist, bonjour.

2075

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

Bonjour!

2080

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

2085

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

Alors, je suis ici à titre de présidente des Artistes pour la paix. Tout comme les nations autochtones du Québec, tout comme une foule de scientifiques, surtout ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé, les Artistes pour la paix s'opposent fermement au développement de l'industrie uranifère sur le territoire québécois.

2090

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**LE PRÉSIDENT :**

2095

Je vous remercie.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2100

Merci pour votre mémoire. J'aurais une question à portée très générale, qui fait suite un peu à un échange amorcé avec la personne qui était juste avant vous, du Conseil national... des conseils régionaux de l'environnement. Vous avez tourné un film, vous avez travaillé pendant plusieurs années pour arriver à un produit final; quels sont les aspects, les enjeux éthiques auxquels vous avez dû faire face ou considérer ou prendre en compte pour le tournage de votre film?

2105

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2110

Des enjeux éthiques.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2115

Oui.

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2120

Dans le sens de...

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Relié à l'uranium. Est-ce que...

2125

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

O.K.

**LE COMMISSAIRE ZAYED:**

2130

Est-ce que vous avez eu facilement accès à vos informations?

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2135

Non. En fait, et même c'est assez difficile. Je pense à Santé Canada, par exemple, dans le cas du premier film, le film sur les bombes nucléaires, en fait. Ça a été difficile d'obtenir de l'information en fait de notre propre gouvernement. Ça a été difficile d'obtenir de l'information du ministère de la Défense et aussi de la part de Santé Canada par rapport à des études qui avaient été faites.

2140

Et aussi, et pour faire des entrevues, et ça plusieurs journalistes vous le diront aussi, pour faire des entrevues c'était extrêmement contrôlé et on ne pouvait même pas poser de questions, dans le cas de Santé Canada, on ne pouvait même pas improviser des questions lors du tournage. Donc, je pense que c'est plutôt difficile d'avoir accès à des informations quand il s'agit de... en fait, ce que je sais de l'industrie nucléaire, aux portes auxquelles, moi, j'ai frappé dans les dernières années.

2145

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2150

Et comment vous avez procédé pour arriver quand même aux fins auxquelles vous deviez arriver, donc avoir l'heure juste?

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2155

Avoir l'heure juste, oui, parce que pour nous c'était important, en fait. Et c'était important dans les deux cas d'avoir les deux côtés aussi. D'avoir autant... parce qu'à priori, quand on a fait *Gentilly or not to be*, on n'était pas nécessairement contre l'industrie nucléaire et on voulait vraiment avoir l'opinion de scientifiques, parce que, évidemment, et à titre de présidente des Artistes pour la paix, on est des artistes et on ne prétend pas non plus avoir les connaissances scientifiques adéquates pour porter un jugement sur ces questions-là.

2160

Et c'est pour ça qu'on a vraiment tenu à faire appel à des scientifiques; des scientifiques qui sont libres de l'industrie nucléaire, c'est-à-dire qui ne sont pas payés par l'industrie nucléaire, sont plutôt rares. En fait, il faut les trouver dans les universités et certains chercheurs à titre indépendant.

2165

Alors, c'est un peu le trajet qu'on a fait et on avait autant des gens... Et, évidemment, je pense que de très bonne foi, il y a beaucoup de personnes qui travaillent dans l'industrie nucléaire qui sont de bonne foi et qui pensent que l'industrie uranifère n'est peut-être pas plus dangereuse qu'une autre industrie.

2170

Mais souvent, ce sont des ingénieurs, ce sont des gens qui sont vraiment, qui ont une spécialité dans la technologie nucléaire. Et c'est pour ça aussi que quant à l'impact pour la santé, dans le cadre des films qu'on a faits, on est allé voir des gens qui sont près de la santé, de la biologie. Et dans ces cas-là, je vous dirai que dans tous les cas, on nous a souligné la dangerosité.

2175

Évidemment, est-ce que c'est une dangerosité extrême? Peut-être que non. Mais il nous semble que le risque ne soit pas nécessaire. Et c'est un risque, et c'est aussi... je pense qu'au Québec, oui, on a besoin d'industries, on a besoin de richesses, mais peut-être que ce n'est pas nécessaire de s'engager dans une industrie qui est risquée, surtout compte tenu des richesses qu'on a sur le plan énergétique.

2180

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2185

Je vais permettre une dernière question que j'ai posée la semaine dernière. Et encore là, je tiens quand même, à vous, comme aux auditeurs, à vous demander de ne pas essayer de trouver qu'est-ce qu'il y a en arrière la question.

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2190

D'accord.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2195

Il n'y a aucune position de la commission, aucune position personnelle. J'ai posé la question à un Cri, la semaine dernière, pour savoir pourquoi il nous montrait, nous projetait un diaporama dans lequel il prenait un hydravion pour aller faire de la chasse, en disant, en lui demandant : « Écoutez, quand vous prenez l'hydravion, consciemment, vous prenez un risque qu'il y ait une défectuosité, qu'il y ait un problème... »

2200

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

Oui, oui.

2205

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Pourquoi, quand vous prenez l'avion, vous acceptez, ça devient un risque volontaire.

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2210

Oui.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2215

Pourquoi, dans le cas de l'avion, c'est un risque volontaire accepté et dans le cas de l'uranium, enfin, pour ce qu'on a entendu la semaine dernière, tout le monde était contre et, en particulier, un peu comme vous le reprenez ici à votre façon, considérant que le risque ne devrait pas être acceptable ou qu'il n'est pas acceptable.

2220

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

D'accord.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2225

Pourquoi, dans certains cas, selon vous, on devrait considérer le risque acceptable et que dans d'autres cas, comme l'uranium, vous considérez que le risque ne serait pas acceptable, ne devrait pas être acceptable?

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2230

Je pense que le problème ici, c'est le temps. C'est le temps de ce risque et c'est le legs qu'on fait aux générations futures. J'ai vu à Elliot Lake et tout ça, un peu ce qui advient des résidus miniers et après l'exploitation, ce qui reste pour assez longtemps. Évidemment, il y a plein d'industries qui créent des maladies. On prend des risques, oui, on prend l'avion, mais quand je prends l'avion, ça implique moi. Mais je pense que dans le cas de la filière uranifère, c'est qu'il y a un legs qui est trop long, en fait, pour devoir prendre ce risque et que, finalement, peut-être des conséquences plutôt permanentes.

2235

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2240

C'est terminé. C'est tout pour moi.

**LE PRÉSIDENT :**

2245

Une question. Moi aussi, vous savez, des fois il y a des questions que j'hésite à poser parce que je me dis : qu'est-ce qu'on va penser que je pense? Mais notre rôle, comme commissaires, c'est de poser des questions pour valider toutes les positions qui se présentent devant nous, quelles qu'elles soient.

2250

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

Absolument.

**LE PRÉSIDENT :**

2255

Donc, si on se fait des fois un peu l'avocat du diable, pour prendre une expression populaire, c'est parce qu'on veut connaître la solidité des bases derrière les jugements qui sont portés devant nous.

2260

Alors, quand vous dites, par exemple, que la filière nucléaire commence avec les mines d'uranium. En plus des risques énormes pour les mineurs, nous compromettons l'environnement en causant, entre autres, des résidus miniers laissés par le broyage.

2265

Mais quand vous parlez de risques énormes pour les mineurs, est-ce que vous parlez des risques d'autrefois où des mines d'aujourd'hui qui sont gérées quand même avec des normes fort différentes? Les taux d'exposition dans les mines qu'on a vues, les mesures empiriques prises dans les mines canadiennes, on n'est pas en Afrique, on n'est pas ailleurs, là, c'est vraiment très bas.

2270 Alors comment pouvez-vous parler de risques énormes maintenant, à moins que là, vous fassiez allusion à ce qui se passait autrefois? J'aurais besoin de comprendre.

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2275 Oui. Je ne doute pas qu'il y ait des mesures de plus en plus grandes qui soient prises, mais ça me fait penser un peu à l'industrie nucléaire. Alors qu'on nous garantit en fait qu'il y a vraiment de grandes mesures de sécurité qui sont prises, il y a encore beaucoup d'accidents. Comme, par exemple, à Bruce, l'année dernière, il y a eu des centaines, je ne sais pas si c'est 2 ou 300, Monsieur Edwards, qui est derrière moi, pourrait vous répondre plus précisément.

2280 **LE PRÉSIDENT :**

Mais là, on est dans la production...

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2285 Absolument ...

**LE PRÉSIDENT**

2290 ... des centrales nucléaires, ce qui n'est pas notre mandat. Nous autres, on est dans les mines, on n'est pas dans le même taux de radioactivité, là.

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2295 Oui. Mais en fait, si je fais une analogie du risque, j'ai l'impression, en fait, que oui, même si on prend de meilleures mesures par rapport aux mineurs, encore il faudrait voir, et je pense qu'il y a aussi de la littérature là-dessus, en fait, sur les mines, de la littérature scientifique. Je ne pourrais pas vous citer les noms, mais je sais qu'il y a des chercheurs qui travaillent là-dessus au Canada. Alors, même si les mineurs courent moins de risques qu'avant, je pense que quand même, l'enjeu est trop grand et l'impact sur l'environnement est trop grand.

2300

**LE PRÉSIDENT :**

2305 D'accord. Je comprends votre position. Pas d'autres questions? Il me reste à vous remercier de votre contribution, alors...

**Mme GUYLAINE MAROIST :**

2310

Merci à vous.

2315

---

**M. UGO LAPOINTE**

**LE PRÉSIDENT :**

2320

Merci beaucoup. On va passer au prochain intervenant. Monsieur Ugo Lapointe de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine. Bonjour, Monsieur Lapointe.

**M. UGO LAPOINTE :**

2325

Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous êtes accompagné, pouvez-vous identifier votre partenaire ?

2330

**M. UGO LAPOINTE :**

Oui. Je vais tout de suite présenter celle qui m'accompagne, c'est Dominique Bernier.

**LE PRÉSIDENT :**

2335

Merci. Bonjour, Madame.

**M. UGO LAPOINTE :**

2340

Qui est avec la Centrale des syndicats du Québec, conseillère, notamment pour tout ce qui est les établissements verts, comme Brundtland. Donc, c'est ça, la Centrale des syndicats du Québec, c'est un des organismes membres de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine. Donc, aujourd'hui – d'abord, merci de nous accueillir, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, Madame la commissaire et l'équipe du BAPE.

2345

On vous propose une présentation. On vous a envoyé aussi des notes ce matin de la présentation et le mémoire final officiel devrait suivre plus tard aujourd'hui ou au plus tard demain matin.

2350           Moi, je me présente, Ugo Lapointe de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, porte-parole, cofondateur. Avant même entrer dans le vif du sujet, j'aimerais quand même dire un mot sur la Coalition, qui nous sommes, qu'est-ce que nous faisons.

2355           Aujourd'hui, on est une trentaine d'organismes membres, un peu partout au Québec. Des grands syndicats, comme la Centrale des syndicats du Québec, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, qui regroupe notamment les techniciens, technologues du ministère de l'Environnement et ministère des Ressources naturelles.

2360           On a également des groupes citoyens d'un peu partout au Québec affectés par des projets miniers, des groupes environnementaux, Nature-Québec, Action Boréale, mais également des organismes pancanadiens, comme Eco-Justice, Miningwatch Canada, etc. L'Association canadienne des médecins pour l'environnement est également membre chez nous.

2365           Grosso modo, tous ces membres mis bout à bout représentent plus de 250 000 individus un peu partout au Québec, notamment dans les régions minières. Moi-même originaire d'Abitibi-Témiscamingue, c'est important pour nous de parler aussi au nom des gens qui vivent de ces impacts-là, que ce soit sur la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

2370           Notre mission, c'est vraiment de promouvoir des meilleures pratiques sociales, environnementales, économiques dans le secteur minier. On pense que la société a besoin, oui, de développer ses ressources minérales, mais qu'il y a des enjeux majeurs qui ne sont pas réglés, que ce soit au niveau environnemental, social ou économique et que dans certains cas, ça nécessite des coups de barre au niveau des politiques, des réglementations ou encore des pratiques minières.

2375           Donc, je vous propose une présentation en cinq points, si on veut, qui résume les cinq grandes raisons pour lesquelles la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine se positionne en faveur d'un Québec sans uranium. Donc, en faveur d'un maintien du moratoire actuel et de légiférer au Québec contre l'exploitation de l'uranium.

2380           D'abord, la question des risques et des impacts sur la santé, ensuite la question des risques et des impacts sur l'environnement. Bien sûr, les enjeux éthiques, notamment au niveau de l'utilisation militaire nucléaire de l'uranium et de tous les sous-produits de l'uranium qui s'ensuivent. Quatrième point, le marché du nucléaire est en déclin, donc au point de vue économique, de notre point de vue, ce n'est même pas viable, en tout cas pas dans un avenir de moyen terme, en plus  
2385           des nombreuses alternatives qui s'offrent aujourd'hui à la société pour combler les besoins énergétiques ou minéraux ou de développement des communautés.

2390 En plus, on constate, dans ce dossier-là en particulier, une forte opposition des communautés, que ce soit des communautés autochtones ou non autochtones. Il y a également une question de respect des droits autochtones, ici, qui est très importante. Donc, si on les passe rapidement, ces grandes raisons-là.

2395 Bon, la santé. C'est un sujet qui fait objet de controverse actuellement au niveau des impacts sur la santé des mines d'uranium. Par contre, ce qu'on peut constater à travers les différentes études, de notre point de vue, que ce soit celle de l'Académie des sciences des États-Unis ou, par exemple, celle de l'Institut national de santé publique 2013, ou le comité de travail de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, ou encore même, les travaux que fait l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, c'est que, dans le fond, les mines d'uranium ont la particularité que d'autres mines n'ont pas, qui est celle de gérer des radionucléides en quantité plus ou moins importante, dépendamment de la teneur des gisements, et ça, ça pose des risques additionnels qui n'existent pas dans d'autres types de mine.

2400 Des risques additionnels pour la santé, oui, également pour l'environnement, et on va y revenir dans un instant, et bien que l'industrie en général fait des efforts et s'améliore de façon continue depuis plusieurs années, il n'en demeure pas moins que la science elle aussi évolue et on constate aujourd'hui qu'il y a des impacts sur la santé qu'on ne voyait pas autrefois. Qu'on pense, par exemple, aux effets des faibles doses de radiation ou très faibles doses de radiation, on connaît maintenant, avec les études de l'Académie des sciences aux États-Unis, notamment, et bien d'autres qu'il n'y a pas d'effets zéro à une exposition qui est au-dessus de zéro. Autrement dit, il n'y a pas de seuil limite en dessous duquel il n'y a pas d'effets potentiels sur la santé.

2405 Donc, même une faible dose a un effet. Maintenant, la difficulté, et vous l'avez bien vu, je pense, jusqu'à maintenant, c'est de mesurer cet effet-là. Lorsqu'il y a une population très faible qui la reçoit ou que la population statistiquement n'est pas assez élevée pour la mesurer, donc voilà un défi, au niveau de la science, qui nous guette encore aujourd'hui.

2420 Cela dit, il ne faut pas oublier que les mines d'uranium, les entreprises retirent l'uranium pour des intérêts économiques, principalement pour le marché de l'énergie nucléaire, mais laissent derrière un paquet de matières radioactives, que ce soit le thorium, le radium, le polonium, le radon, etc. Et, quand on dit « laissent derrière », ça se retrouve principalement dans les déchets miniers laissés derrière. Et ça, ça pose un risque pour les générations futures pour non pas seulement des centaines, mais des milliers et des dizaines de milliers d'années à venir.

2425 Maintenant, quand on regarde, par exemple, le rapport de l'Institut national de la santé publique du Québec, on entend depuis quelque temps dire : « Ah, l'Institut national de la santé publique, finalement, son rapport dit qu'il n'y a pas trop de risques pour la santé des travailleurs ni des populations environnantes. »

2430 Écoutez, les risques sont bien documentés. On parle d'une augmentation des taux de cancer chez les travailleurs. Là, on nous dit : « Écoutez, c'est des anciennes cohortes de travailleurs, ce n'est plus comme ça aujourd'hui. » On veut bien, mais démontrez-nous les nouvelles études qui font le constat de cette absence d'impacts.

2435 Nous, on n'a pas vu ces nouvelles études-là avec des nouvelles cohortes de mineurs sur plusieurs décennies, notamment au Canada. La Direction de la Santé publique de la Côte-Nord publie un rapport cet été, au mois d'août, qui dit : on ne peut pas conclure et ni exclure un effet sur la santé lié aux mines d'uranium; conséquemment, on recommande davantage de recherches. Et c'est à peu près la même chose que dit l'Institut national de santé publique. Donc, ça, il ne faut pas l'oublier; dans un principe de précaution, à notre point de vue, juste sur le point de vue de la santé, il y a encore des recherches à mener.

2440 Cela étant, bien entendu, comme tout type de mines, il y a des enjeux à la santé, que ce soit au niveau des travailleurs ou des populations environnantes et en un mot ou deux, on aimerait quand même partager avec vous qu'il y a une préoccupation de plus en plus grande au Québec par rapport à d'autres types de mine au niveau des impacts sur la santé.

2445 On a tenu récemment un colloque à Rouyn-Noranda, le 18 octobre dernier. Il y a eu au-dessus de 100 personnes qui ont participé, des gens de l'industrie, des gens de la société civile, des nations autochtones, la Conférence régionale des élus, etc. Et, grosso modo, au terme de la journée, il y avait certains constats communs que tous ces gens-là ont tirés au niveau de la santé, notamment, des populations autour des grandes mines à ciel ouvert, là, qui est un sujet de préoccupation également.

2450 C'est que les normes environnementales, et incidemment de santé, actuelles ne sont pas respectées. Donc, on pense au cas de Malartic, avec au-dessus de 135 avis de non-conformité actuellement, et/ou encore, aux études d'évaluation environnementale des dernières années, celle du projet de mine à ciel ouvert Arnaud à Sept-Îles, ou encore celle de Royal Nickel. Le BAPE, vos collègues, font le constat que les normes ne seront pas respectées dans certaines modernisations au niveau des poussières, dans certaines modernisations au niveau des bruits, ou même des vibrations, des secousses, etc.

2460 On a eu également, lors de ce colloque-là, la coordonnatrice principale, par exemple, du Comité principal de suivi d'Osisko, de l'ancienne Osisko, en fait de Canadian Malartic, aujourd'hui, qui est venue dire : « Écoutez, même les normes actuelles ne semblent adaptées à la réalité des impacts subis par les citoyens. »

2465 Autrement dit, les normes sont trop permissives et c'est ce que dit aussi l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, notamment au niveau du bruit. Là, il y a un gros

2470 travail à refaire, et on nous dit d'ailleurs que l'Institut national de santé publique travaille actuellement à revoir ces normes-là, et aussi au niveau de la qualité de l'air et au niveau des vibrations. Donc, non seulement on ne respecte pas certaines normes, mais en plus, les normes actuelles sont trop laxistes.

2475 Donc ça, c'est pour les mines normales; on ne parle pas des mines d'uranium, ce qui, à notre avis, ajoute un facteur de préoccupation supplémentaire. Donc, je vous épargne d'autres messages via ce colloque-là, mais je pense que ça, ça résume assez bien ce que je voulais vous dire. Voilà une photo de Malartic et la population qui est autour, à proximité.

2480 Maintenant, les impacts sur l'environnement, qui est la deuxième grande raison pour laquelle nous on se prononce contre le développement de cette filière-là au Québec. En un mot, mais en fait, il y a plusieurs impacts sur l'environnement, on peut s'entendre, à toutes les étapes : l'exploration, l'exploitation ou la restauration, il y a des impacts sur l'environnement. Il y a des risques aussi et il y a des impacts.

2485 Mais l'un des impacts majeurs que même la Commission canadienne de sûreté nucléaire reconnaît, dans ses présentations, c'est le fait qu'on ne sait pas trop, dans le fond, ce qui va arriver avec ces millions de tonnes de déchets miniers radioactifs qu'on laisse sur le territoire. C'est un peu une expérience à ciel ouvert qu'on fait et on espère que les prédictions qu'on fait vont tenir le coup pendant des milliers d'années. Mais, de toute évidence, avec les cas qu'on voit récemment, il n'y a rien qui inspire confiance.

2490 Ici, ce que vous avez à l'écran, c'est l'exemple de la mine McClean qui utilise une ancienne mine à ciel ouvert pour déverser ses résidus miniers à l'intérieur. Et on nous présente ce cas-là comme étant le cas exemplaire au Canada, de façon de gérer les déchets miniers radioactifs.

2495 Cependant, il y a un paquet d'incertitudes et de problématiques qui sont en train de se confirmer. Notamment, le fait qu'on pompe actuellement des quantités d'eau importantes qu'on doit ensuite traiter avec une usine et là, on nous dit qu'on ne sait pas trop combien de temps on va devoir faire ça, on nous dit peut-être 70-75 ans, mais sans avoir de certitude.

2500 Par ailleurs, au départ, on prévoyait une certaine quantité de déchets miniers enfouis dans cette fosse-là. Maintenant, on a augmenté de façon significative la quantité de déchets miniers qu'on va y déverser, ce qui amène le niveau des déchets miniers de façon beaucoup plus élevée, plus proche des parois plus poreuses, et éventuellement les prévisions qu'eux faisaient, vont-elles tenir le coup? Nous ne le savons pas.

2505 Et ça, je pense qu'un organisme qui l'explique beaucoup mieux que nous, c'est l'organisme de la Saskatchewan, Saskatchewan Environmental Society, qui vous a remis un mémoire qui porte

notamment sur les problématiques de ce site-là, mais également de d'autres sites miniers contemporains de mines en opération.

2510

Au Québec, il faut le rappeler, on a encore une dette importante avec les sites miniers abandonnés de plus de 1,2 milliard de dollars. Ce que vous avez à l'écran, c'est deux exemples de sites miniers abandonnés récemment. Donc, pas au cours des années 50, là, souvent on entend ça : « Ah, c'est parce que c'est des vieux sites, maintenant, ça n'arrive plus. » Mais regardez, vous en avez deux : un en 2012, l'exemple de Sigma-Lamaque à Val-D'Or, on a hérité d'un site de plus de 60 millions de tonnes de résidus miniers, probablement que ça va nous coûter pas loin de 100 millions restaurer ça. Il n'y a pas encore de chiffres officiels, mais nous on évalue à peu près à ce niveau-là. Et en bas, le site de Campbell Resources de Chibougamau, faillite en 2010, donc il y a quatre ans, 17 millions de tonnes tout près du lac Doré, sur l'île Merrill.

2515

2520

Bien entendu aussi, on a entendu récemment, j'imagine que vous l'avez vu dans les médias, un autre cas, le cas de Québec Lithium, une nouvelle mine démarrée au début de 2013, avec un nouveau règlement qui est censé nous protéger au niveau des sites miniers abandonnés, et là, oups! On se rend compte que ah! Encore, on pourrait hériter d'un site minier abandonné.

2525

Donc, il n'y a rien de rassurant, encore aujourd'hui, dans le cadre réglementaire. Il y a une question de la robustesse de ce cadre-là, mais il y a une question aussi de l'application du cadre qui est très importante, à ce niveau-là.

2530

Alors, pour ce qui est des sites uranifères, bien sûr, ça nous préoccupe grandement, d'autant plus qu'on a entendu, lors des audiences de septembre, les représentants du ministère, si je ne me trompe pas, des Ressources naturelles de la Saskatchewan qui, à une réponse d'une citoyenne, ont dit : « Oh, combien vous avez de fonds prévus pour gérer justement les imprévus une fois la restauration des sites? » Et là, on a entendu dire : « Bien, on a à peu près 50 000 \$ par mine pour gérer à long terme les imprévus, puis même, je pense qu'il y avait un deuxième niveau de fonds, je ne me souviens plus des détails, mais c'était un montant ridicule qui, de toute évidence, ne peut pas couvrir des incidents majeurs, comme celui que vous voyez présentement à l'écran.

2535

2540

L'exemple de la mine Mount Polly, en Colombie-Britannique, cet été, au mois d'août 2014, devrait servir de leçon à tous, non seulement les juridictions au Canada, mais à l'international. C'est probablement le pire déversement à l'échelle mondiale ces dernières années. On parle d'au-dessus de 25 millions de tonnes de résidus boueux, liquides, solides, déversés dans les cours d'eau environnants, ça a détruit des kilomètres de forêt, lors du déversement.

2545

Mais ça, ce n'est pas une vieille mine, ça, c'est une mine qui a ouvert à la fin des années 90 avec des pratiques soi-disant modernes. Mais, encore là, suite à une conséquence qu'on ne

comprend pas encore, dont on comprend encore mal les causes, un déversement majeur dont l'environnement et les contribuables vont devoir éponger.

2550 Mais ça, ce n'est pas unique à la Colombie-Britannique ou à d'autres juridictions, c'est le cas au Québec. Depuis 2008, nous, on a répertorié à travers le registre Urgence environnement, plus de 12 déversements miniers depuis 2008, au Québec, dont des très importants.

2555 Ce que vous voyez à l'écran maintenant, c'est un de celui de Chapais en 2008 qui vous donne un ordre de grandeur de ce que ça peut faire un dégât de résidus miniers, même à 11 millions de litres de résidus, qui n'est pas tellement élevé par rapport à ce qu'on a vu à Mount Polly, là, parce que c'était 11 millions de tonnes dans leur cas, là. Donc, ça veut dire 25 millions de tonnes, 25 milliards de litres dans le cas de Mount Polly, là, ici, on est à 11 millions.

2560 C'est beaucoup plus petit, mais même avec une vague beaucoup plus petite de résidus miniers qui se déverse, on a détruit 30 mètres de la Route 113, qui est la route principale entre Chapais et Chibougamau, autour de Chapais. Et ça avait affecté la réserve Obatogamau sur des kilomètres en aval. Les Cris, d'ailleurs, ont une instance qui surveille les impacts de ce déversement-là. Selon eux, ils retrouvent des traces, non seulement à des kilomètres, mais à des dizaines de kilomètres en aval de ce déversement-là, au niveau des contaminants.

Cliff Resources, Côte-Nord, cinq déversements également ces dernières années, à répétition, sans qui semble y avoir de conséquence.

2570 Casa Berardi, en Abitibi, en 2012; Québec Lithium en a eu un l'année passée, 50 millions de litres, dont on n'a pas d'images, on n'a pas de suivi, on n'a pas de résultats. D'ailleurs, on essaie d'avoir les données.

2575 Bref, ça arrive dans le Québec minier moderne, ces incidents-là, ça existe. Et c'est symptomatique de quelque chose qui ne marche pas.

Maintenant, au niveau éthique, je dois débouler parce qu'on n'a pas beaucoup de temps. Combien de temps il nous reste ?

2580 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous signale qu'on est rendu à quinze minutes.

**M. UGO LAPOINTE :**

2585 C'est-tu vrai? Bon.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, il faudrait...

2590

**M. UGO LAPOINTE :**

Je vais conclure

2595

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, il faudrait pratiquement conclure si vous voulez qu'on pose des questions.

**M. UGO LAPOINTE :**

2600

Je vais conclure plus rapidement. Donc, niveau éthique, bien entendu, la relation avec les armes nucléaires nous préoccupe. Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable à notre point de vue; tous les États dans le monde disent : écoutez, nous, notre uranium ne servira jamais à des armes nucléaires. Mais, alors, d'où vient le matériel fissile? D'où viennent les matériaux radioactifs pour fabriquer les armes nucléaires?

2605

Et là, encore une fois, j'attire votre attention sur le mémoire de la Saskatchewan Environmental Society qui, dans un passage, traite bien des problématiques qu'eux voient avec les traités, notamment avec l'Inde en 2012, l'accord de Canada-Inde 2012 qui contrevient, dans le fond, au traité international de non-prolifération nucléaire.

2610

On termine sur la note économique. On constate que l'énergie nucléaire est en déclin à l'échelle mondiale et donc, le marché de l'uranium également. Le prix de l'uranium a beaucoup chuté depuis Fukushima, 50 %, même plus depuis les *peak* de 2007. Ce que vous voyez à l'écran, la ligne orangée, c'est la proportion mondiale d'énergie électrique fournie par le nucléaire, on constate un déclin de pas loin de 40-45 % depuis la moitié des années 90 jusqu'à aujourd'hui. En 2013, l'énergie nucléaire fournissait 10,8 % de l'énergie électrique mondiale, comparativement à 18 %, il y a vingt ans, à peu près. Donc, on constate aussi que la capacité des réacteurs installés diminue, ou fonctionnelle aussi, diminue.

2615

2620

Et dans la prochaine diapo, qui est la dernière avant de conclure, on voit que historiquement, les centrales, le boom de la construction des centrales nucléaires s'est beaucoup fait autour des années 70 et depuis ce temps-là, il n'y a pas le même boom. Oui, il y en a eu un petit, en 2010-2014, mais il reste que la première vague de centrales vieillit, un âge moyen de 30 ans actuellement, et c'est loin d'être certain, très loin d'être certain que les États comme, par exemple, les États-Unis qui en comptent plusieurs, la France qui vient d'adopter, il y a 3-4 semaines, un

2625

2630 projet de loi ou une politique qui vise la réduction du nucléaire, très loin d'être certain que les États vont investir des milliards dans le nucléaire alors qu'aujourd'hui, 40 ans plus tard, les États ont accès à un panier de ressources énergétiques qui n'existaient pas il y a 40 ans, notamment au niveau des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, etc.

2635 Et j'aime bien noter, à titre d'exemple, que la Chine, bien qu'elle construit des centrales nucléaires, produit aujourd'hui, en terme de capacité, là, 5 à 6 fois plus d'énergie à partir des éoliennes et autant l'énergie solaire que l'énergie nucléaire. Donc ça, c'est les alternatives.

2640 L'acceptabilité sociale n'y est pas au Québec, je pourrai y revenir à la période des questions. Un enjeu très important, c'est les droits autochtones, vous l'aurez compris, on constate un mouvement historique. Toutes les nations autochtones du Québec font front commun actuellement, contre l'exploitation des mines d'uranium au Québec, et ça, ça pose un enjeu majeur, pour ce qui est du respect des droits autochtones constitutionnels, mais également internationaux.

2645 Donc, nous concluons. La Coalition pour que le Québec ait meilleure mine recommande de maintenir le moratoire actuel, de légiférer contre cette industrie au Québec. Dans le fond, on veut que le Québec devienne un leader mondial; dans certains cas, suive l'exemple de d'autres États, que ce soit la Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse, Virginie, l'Allemagne, etc., pour sortir de la filière d'uranium, sortir de la filière du nucléaire et plutôt mettre les énergies de l'État québécois qui sont, en passant, très rares, les ressources, ces temps-ci, pour soutenir d'autres types de développement économique, d'autres types de ressources énergétiques. Et ça, c'est pour nous et les générations futures. Merci.

2650 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

2655 Je vais commencer par la fin et mes collègues vont probablement aller vers le début des différents aspects de votre argumentaire. Vous démontrez un grand respect du droit des communautés autochtones de prendre leurs décisions, de disposer de leurs propres décisions par rapport à l'uranium.

2660 La difficulté, mais ce n'est pas une difficulté, mais comment se fait-il que des communautés comme celles du Nord-Ouest ou comme celles du Labrador, après avoir demandé des moratoires pour étudier la question, demander à mieux connaître, aient finalement considéré qu'ils sont capables de prendre le risque et que d'autres communautés ne prennent pas ce risque-là?

2665 **M. UGO LAPOINTE :**

C'est une question de nature sociale, politique, éthique, peut-être même culturelle qui est difficile à répondre, mais on pourrait poser la même question : comment se fait-il qu'il y a des États

dans le monde qui choisissent de s'éloigner du nucléaire, qui choisissent de ne pas aller de l'avant avec des mines d'uranium et que d'autres font le choix d'y aller ?

2670 Je pense qu'à un moment donné, il y a un choix qui se fait au niveau social, au niveau de société; quels sont les bénéfices potentiels, comment peut-on, peut-être, gérer ces bénéfices-là versus quels sont les risques et les impacts? Et, après ça, bien, les gens font des choix. C'est un peu ça.

2675 Quand on regarde, par exemple, ce qui s'est passé, même en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, vous avez eu quelqu'un qui est venu vous présenter, disons, une version des faits, mais dans l'État de Virginie, c'est la même chose. La Commission qui a été dirigée par un groupe relié à l'Académie des sciences des États-Unis a produit un rapport qui dit : bien, regardez, voici les risques, voici les impacts qu'on connaît, maintenant on ne vous dit pas d'imposer un moratoire ou non, c'est aux décideurs publics de décider à partir de cette information-là.

2680 Sur les cas spécifiques du Labrador, par exemple, ou du Territoire du Nord-Ouest que vous mentionnez, nous, ce qu'on comprend au niveau du Labrador, c'est que c'est loin de faire l'unanimité sociale, très loin de faire l'unanimité sociale. Et, de plus, il n'y a pas eu de commission indépendante aussi soutenue que vous, vous le faites en ce moment, là, ou que la Virginie l'a fait; il n'y a pas eu cet exercice-là au Labrador. Même, je pense que le vote qui a mené à cette décision d'ouvrir le territoire à l'uranium, ça a été un vote assez divisé. Je n'ai pas les résultats officiels, là, même chose au Groenland, je pense.

2690 Du côté du Territoire du Nord-Ouest, ce qu'il faut voir, au niveau de la particularité, de ce qu'on comprend, c'est que les nations inuites ont des droits préfonciers, ont des droits de propriété sur les ressources minérales, sur à peu près 15 % du territoire. Et de ce qu'on comprend, une grande partie des projets uranifères se trouveraient potentiellement dans ces zones-là, ce qui fait en sorte qu'eux ils ont un droit de consentement. Autrement dit, ils peuvent dire : oui, faites votre exploration, mais ils ont toujours la possibilité de fermer la porte plus tard, que d'autres n'ont pas nécessairement.

2695 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2700 Alors, Monsieur Lapointe, vous nous avez très habilement soufflé à l'oreille de vous revenir avec l'acceptabilité sociale, vous nous avez dit vous êtes pressé dans le temps, mais je pourrai revenir là-dessus à la période des questions.

2705 Alors, je vous donne l'occasion, d'autant plus que vous avez fait référence, en réponse à madame Goyer, ma collègue, vous avez fait référence à l'unanimité sociale, qui est loin d'être acquise au Labrador. Mais pour vous, c'est sûr que... enfin, j'aimerais savoir un peu plus, pour

vous l'acceptabilité sociale, ce n'est certainement pas l'unanimité sociale, mais pour vous, c'est quoi l'acceptabilité sociale ?

2710 **M. UGO LAPOINTE :**

2715 Bon. Pour la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, c'est toujours la question à 100 dollars, sinon plus – oui, on peut mettre toutes sortes de chiffres –, mais nous, ce qu'on préfère, ce dont on préfère parler c'est : tout projet minier, ou, mettons, un choix dans ce cas-ci de choisir une filière minérale, devrait répondre, au moins, à quatre grands critères.

2720 Et donc, oui, l'acceptabilité sociale, je vais y revenir, l'acceptabilité sociale, l'acceptabilité environnementale, l'acceptabilité économique et le consentement des Premières nations et le respect des droits citoyens. Donc, la question de droits. La notion de droits est très importante, dans le sens où, ça a beau être une minorité, que ce soit des autochtones ou même des citoyens, mais dans un état de droit, on se doit de respecter le droit des minorités, peu importe la décision qui sera prise.

2725 Donc, acceptabilité environnementale, quand on regarde la filière uranifère, bon, nous on voit que ça ne passe pas, d'autant plus que, de notre point de vue, il y a des alternatives qui ont moins d'impacts.

2730 L'acceptabilité économique, je viens d'en parler, marché en déclin qui, de notre point de vue, non seulement au niveau économique c'est un risque pour l'État, mais on associe ce risque économique là aussi à un risque environnemental parce que là, si le marché est chancelant, comment les entreprises vont faire, vont mettre en place les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité et l'environnement.

2735 Et au niveau de l'acceptabilité sociale, là, il n'y a pas de recette magique, mais c'est sûr que quand on constate qu'une population est divisée, on ne peut pas parler d'acceptabilité sociale. Donc, lorsqu'il y a division sociale, on ne parle pas d'acceptabilité sociale. Lorsqu'il y a une majorité qui s'exprime pour ou contre une filière, là, on peut peut-être avoir plus tendance à se diriger vers cette acceptabilité, mais il ne faut pas oublier les autres niveaux d'acceptabilité dont je viens de vous parler.

2740 Autrement dit, tout projet, toute filière doit satisfaire les quatre critères. Et nos membres sont très sensibles aussi à la question de dire : bien, une acceptabilité sociale doit aussi se baser sur un niveau d'information assez élevé pour être légitime et donc, il faut avoir accès à l'information.

2745 Le cas le plus patent qui nous vient à l'esprit, c'est celui de Mine Arnaud, actuellement. Depuis que le BAPE a jugé le projet non acceptable, on entend dire, maintenant, la compagnie qui

appartient à Investissement Québec, Mine Arnaud dit : bien, on a remis toutes nos nouvelles études au ministère et puis là c'est eux qui vont prendre la décision.

2750 Mais là, les citoyens de la ville de Sept-Îles, le maire, le chef de l'Uashat autochtone innu, disent : bien, écoutez, ce n'est pas vrai, là, vous n'allez pas... nous, on veut voir les études. Revenez-nous avec des études, montrez-nous où en sont les impacts. Tout ce qui a été décrit dans le BAPE, est-ce que ça a été réglé? Donc, et là, ils disent : on ne peut pas avoir l'acceptabilité sociale sans voir ces informations-là. Excusez, c'était une longue réponse.

2755

**Mme DOMINIQUE BERNIER :**

2760 Si je peux ajouter quelque chose? Du point de vue de la CSQ, en fait, on a été saisi de la question, nous, par nos membres, on a été saisi de la question, en particulier par l'Association des employés du Nord québécois, qui est syndicat qu'on représente et qui œuvre, en fait, au sein de différentes communautés criées et inuites, et puis en fait, eux autres, ils n'avaient pas de position sur cette question-là quand ça s'est présenté à eux.

2765 Ils ont sondé leurs membres et ils ont reçu une réponse à 85 % opposée au développement de la filière uranifère sur leur territoire. Donc, je pense qu'on ne peut pas parler d'acceptabilité sociale quand 85 % des gens s'opposent sur un territoire. Là, on parle de gens qui travaillent dans le secteur de l'enseignement et de la santé, principalement. Ils nous ont saisis de cette question-là en conseil général de la centrale et on s'est penché sur cette question-là.

2770 Et nous, en fait, on avait déjà des principes. On a déjà comme principe en matière de développement minier, le principe de précaution devrait prévaloir, devrait avoir préséance sur les droits miniers et le droit des citoyennes et des citoyens d'être consultés et d'être écoutés aussi, parce que ce n'est pas tout de consulter, il faut aussi écouter, et de vivre dans un environnement sain devrait aussi avoir préséance sur cette question-là.

2775

C'est pour ça que pour nous, ça allait de soi qu'on était en faveur du moratoire pour la filière uranifère, parce que ça ne rencontre pas ces objectifs-là, selon toutes les informations qu'on a.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2780

Juste pour compléter l'échange que nous avons amorcé. Vous avez fait référence à l'acceptabilité économique. J'aimerais savoir pourquoi vous considérez l'acceptabilité économique comme étant un enjeu, au même titre que l'acceptabilité des impacts environnementaux?

2785

**M. UGO LAPOINTE :**

2790 En fait, c'est-à-dire je ne sais pas comment vous répondre sans... au même titre. C'est-à-dire que tout projet...

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

2795 Pour ma compréhension.

**M. UGO LAPOINTE :**

2800 C'est ça. C'est-à-dire que... je vais le redire dans les mots que j'ai déjà dits. Nous, on pense que tout projet ou toute filière doit satisfaire à ces quatre tests-là. S'il y a un des tests qui échoue, c'est un non. Donc, ce n'est pas parce que le test de l'économique passerait que le test de l'environnement, le test social ou le test du respect des droits autochtones nécessairement passeraient.

2805 Donc, à ce niveau-là, c'est quand même, de notre point de vue, quatre critères assez exigeants. Vous voyez ce que je veux dire? S'il y a un projet qui est économiquement acceptable, mais s'il ne l'est pas sur le point de vue environnemental et point de vue santé, point de vue social, c'est non, là. Je ne sais pas si c'est clair. Je ne sais pas s'ils sont vraiment égaux.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

2810 En fait, avant, la question que je me posais c'est est-ce que c'est de l'acceptabilité économique dont vous parlez ou c'est de l'équilibre, c'est-à-dire que ce soit économiquement rentable sur X, Y termes? Parce que vous la basez sur quoi l'acceptabilité économique? Le bénéfice actuel ou l'ensemble de l'étude de faisabilité? Parce qu'il était question, dans d'autres études, d'avoir une étude de faisabilité économique, incluant tout. Qu'est-ce que vous entendez par acceptabilité économique?

**M. UGO LAPOINTE :**

2820 Bien, dans le cas, par exemple, si on prend un projet, commençons par l'échelle du projet, l'acceptabilité au niveau d'un projet, c'est un projet qui a une robustesse économique, une robustesse financière. Lorsque dans le cas, par exemple, je vais prendre le cas concret de mine Arnaud, à Sept-Îles, on nous présente une rentabilité très faible à 9 % sur 30 ans, avec des hypothèses très optimistes qui sous-tendent cette rentabilité, dont un prix du phosphate beaucoup trop élevé, à notre point de vue.

2825

Il n'y a pas d'acceptabilité économique et, de ce point de vue là, la société ne devrait pas appuyer un projet comme celui-là, qui risque de nous mettre dans le trouble encore plus au niveau social, au niveau environnemental, au niveau sanitaire.

2830

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

Ce que je veux dire, c'est avec les critères actuels d'analyse économique. Donc, vous n'avez pas pris en ligne de compte tout ce qui est externalité. Juste la robustesse actuellement.

2835

**M. UGO LAPOINTE :**

Absolument, c'est ça. Si on ajoutait toutes les externalités, bien entendu, c'est ce qui devrait être fait maintenant de plus en plus, malheureusement ce n'est pas encore intégré dans les études. Ça commence à être intégré, mais c'est encore loin de ce que ça devrait être. Quand je dis que ça commence, par exemple, au niveau des garanties financières pour la restauration des sites miniers, mais, même encore là, on a vu des failles qui existent encore à ce niveau-là. Mais ça, c'est un exemple qui n'existait pas il y a même 20 ans, mettons 25 ans.

2840

2845

**LE PRÉSIDENT :**

Vu qu'on est dans les critères, les quatre critères, quand vous parlez de passer le test de l'économie, vous vous en tenez au test de la rentabilité classique d'un système, c'est-à-dire les déboursés d'argent ou vous incluez les externalités?

2850

**M. UGO LAPOINTE :**

Bien entendu, il faut inclure les externalités dans la mesure du possible. C'est-à-dire que... c'est parce qu'il faut absolument encourager cette démarche-là et je pense qu'on a eu un commissaire du développement durable au Québec qui a tenté de le faire, et que, malheureusement, il s'est buté à un mur au gouvernement du Québec.

2855

C'est une démarche qu'il faut absolument encourager, mais nous, dans nos interventions depuis maintenant six ans, l'idée d'intégrer les externalités, qui est un principe fondamental, elle ne se concrétise pas et on ne trouve pas d'exemple concret de comment intégrer tous ces coûts-là.

2860

Dans la filière de l'uranium, mettons qu'on essaie de faire un lien plus direct, peut-être ce qui se rapprocherait le plus de bien intégrer une des externalités les plus importantes, qui est celle de la gestion du passif des déchets miniers radioactifs, on a entendu un représentant du Nouveau-Mexique, son nom c'était Paul Robertson, qui était venu donner un exemple de site qu'il a cité en exemple comme une des meilleures restaurations d'un site de déchets miniers uranifères.

2865

2870 Mais la facture qui était associée à cette restauration-là, c'était plus d'un milliard de dollars. Je veux dire, les plus grosses factures actuellement au Québec de restauration d'un site minier, c'est autour de 50 millions, 60 millions? Peut-être, on va peut-être voir de notre génération une facture, c'est-à-dire une entreprise qui va jusqu'à 100 millions? Mais, un milliard! Donc, voilà un chiffre qui parle, qui dit : bien, peut-être que justement, l'externalité est beaucoup trop élevée et on ne devrait pas aller de l'avant dans cette filière-là.

2875 **LE PRÉSIDENT :**

2880 Deuxième question. Vous dites quatre cratères : acceptabilité sociale, environnementale, économique et droits des autochtones et des minorités. Mais, comment voyez-vous ou est-ce que vous intégrez ici, la question des communautés locales, au Québec, qui ont des réticences par rapport à plusieurs aspects du dossier minier? Rentrez-vous ça dans ce bloc-là ou si vous mettez ça dans votre premier critère, acceptabilité sociale? Où est-ce que vous le mettez là-dedans?

**M. UGO LAPOINTE :**

2885 Au niveau des communautés non autochtones?

**LE PRÉSIDENT :**

Les communautés non autochtones.

2890 **M. UGO LAPOINTE :**

2895 Oui, oui. Bien, écoutez, je pense que ce qu'il y a à dire par rapport à ça, c'est que – nous, on l'a vu – ce qui est un peu dommage, c'est qu'on trouve que le BAPE arrive un peu trop tard. On aurait aimé ça le voir il y a trois ans, parce que là, vous auriez vu beaucoup plus ces gens-là très actifs.

2900 Mais cela étant dit, il y a au-dessus de 300 municipalités du Québec qui ont fait le choix soit de se retirer, de dire non à la filière de l'uranium avec différentes variantes ou de se retirer carrément de l'industrie du nucléaire au Québec. Et ça, je pense que c'est un signal fort, dans la mesure où, en contrepartie, on ne connaît aucune municipalité au Québec qui a passé une résolution favorable à l'uranium. On n'en connaît aucune.

2905 La seule qui, à un certain moment donné, autour des années 2010-2011, se prononçait favorablement c'était Chibougamau. Puis même, depuis ce temps-là, Chibougamau a révisé sa position, a nuancé sa position en disant que, finalement, c'est vrai que ça ne doit pas se faire contre la volonté de la Nation crie, qui elle se prononce fortement contre. Et dans un esprit aussi de

partenariat et de collaboration, parce qu'ils partagent le même territoire, ils partagent le même avenir collectif. Et donc, il y a un souci de respect qui a été exprimé à ce niveau-là.

2910 **LE PRÉSIDENT :**

Mais vous n'avez pas tout à fait répondu à toute la question. Je voulais savoir si, quand vous parlez du droit des autochtones et moi je parle du droit des communautés locales, le mettez-vous dans le droit avec les communautés autochtones et minorités ou, si pour vous, c'est le débat sur l'acceptabilité sociale, votre premier critère, où on doit placer cette partie du débat?

2915

**M. UGO LAPOINTE :**

Bon. Là, si on s'en va sur le terrain du droit, le droit constitutionnel autochtone, on vit dans un État de droite, on a une constitution, que ça nous plaise ou non, pour certains, il faut respecter ces droits-là. Les nations autochtones, dans le cadre de la Constitution canadienne, ont des droits qu'on doit respecter. De plus ....

2920

**LE PRÉSIDENT :**

Mais les minorités, elles, ce n'est pas inscrit dans la Constitution, mais vous les avez mises avec les autochtones.

2925

**M. UGO LAPOINTE :**

Bien, ça dépend. Je vais revenir sur les minorités, c'est-à-dire les minorités – parce que j'ai un autre, un bon exemple au niveau des minorités non autochtones. Ensuite, il y a un autre niveau de droit international, au niveau autochtone, qui existe et qui n'existe pas nécessairement pour d'autres groupes sociaux.

2930

Maintenant, pour nous, quand on intervient depuis six ans, il y a un autre type de minorité au niveau des communautés qui nous préoccupent énormément, ce sont des citoyens qui subissent des nuisances, qui subissent des préjudices, de notre point de vue, et qui n'ont pratiquement aucun accompagnement, aucun soutien, ni municipal, ni gouvernemental.

2935

Et, selon les juristes avec lesquels on travaille, oui, il y aurait peut-être possibilité de revendiquer une protection au niveau du droit civil et d'autres droits, peut-être même la Charte des droits et libertés canadienne ou même dans la Constitution, mais ça nécessite tellement d'efforts juridiques et tellement de ressources que ça devient impossible pour le citoyen ordinaire d'utiliser ces outils-là, dont le fardeau de preuve est très, très élevé, d'ailleurs. C'est sur les épaules du citoyen de prouver tous les préjudices et nuisances qu'il subit face à une corporation,

2940

2945

habituellement, qui a des moyens beaucoup plus élevés. Je ne sais pas si ça répond un petit peu mieux. Je n'ai pas parlé du niveau municipal, peut-être?

2950 **LE PRÉSIDENT :**

Non.

2955 **M. UGO LAPOINTE :**

Mais le niveau municipal a aussi des droits et des compétences qui sont reconnus dans différentes lois du Québec, donc à ce niveau-là.

2960 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, les lois provinciales ont prépondérance sur les lois municipales, mais en fait, le droit des collectivités de se prononcer sur le sort de leur territoire, où est-ce que vous le mettez? C'est ça que je veux comprendre. Je parle des communautés dans le sud du Québec, municipalités, régions, etc., ces questions.

2965 **M. UGO LAPOINTE :**

Oui. Pour nous, dans le fond, si j'avais simplifié un peu l'approche qu'on a depuis six ans, c'est que, un peu comme tout à l'heure, j'ai décrit les quatre grands critères que tout projet doit satisfaire, on pourrait peut-être inclure ça dans l'acceptabilité sociale, cette question-là dont vous parlez, c'est de dire : il faut qu'il y ait un certain niveau d'acceptabilité locale, il faut avoir ça; après ça, ça prend un niveau, peut-être, régional et ensuite national. Puis il faut que dans le fond, qu'il y ait idéalement un triple... un triple rendement, c'est-à-dire une satisfaction de ces trois critères-là. Idéalement.

2975 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

Simultanément, prenons, et on a souvent utilisé cet exemple-là, vous avez une municipalité qui, elle, la mine est sur son territoire, la population est à 100 % favorable, disons que le trois quarts des employés qui seraient susceptibles d'y être, y trouveraient un emploi, et l'adhésion, elle est majoritaire, selon un des critères; mais la municipalité d'à côté n'y tient pas ou n'a aucun bénéfice, sur le plan régional, personne ne peut se prononcer parce que politiquement, c'est difficile? Je veux dire, y a-t-il une préséance? Le local, il commence où, il finit où? Comment on fait la préséance par rapport au local, dans le régional et dans le national?

2985

**M. UGO LAPOINTE :**

2990 Absolument. C'est sûr que c'est complexe, mais je pense qu'au point de vue politique  
actuelle, là, de la façon dont nous, souvent, on voit les projets puis qu'on interagit avec les projets,  
quand on parle du local, on parle vraiment au niveau municipal, O.K.? Et donc, l'assemblée  
municipale avec la population qui compose cette municipalité. Donc, c'est les deux.

2995 Et ensuite, régional, là on parle MRC et Conférence régionale des élus, souvent. Oui, dans  
un certain cas, peut-être qu'il va y avoir une population qui dit : nous, on veut absolument ce projet-  
là qui est très, très localisé. Mais là, si les impacts négatifs empiètent sur deux, trois municipalités  
autour, puis que là, la région dit : bien, écoutez, là, cette rivière-là, c'est un patrimoine régional, on  
ne peut pas se permettre de perdre ça pour les générations futures. Bien, c'est bien de valeur, si la  
3000 région di : c'est non, bien ce sera non. Ou si l'État québécois dit non, pour des raisons  
patrimoniales ou autres, ce sera non, même s'il y a une acceptabilité à l'échelle locale. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

3005 Une dernière. Vous dites on est devant un marché en déclin. Selon ce raisonnement, on n'a  
pas à se préoccuper, vous ne devriez pas vous préoccuper parce que donc, il ne se passera rien et  
il n'y aura tout simplement pas de mine d'uranium. Pourquoi vous semblez aussi préoccupé?

**M. UGO LAPOINTE :**

3010 J'aimerais tellement ça que ce soit simple comme ça. C'est-à-dire que, en fait, peut-être que  
l'avenir va nous le dire, mais plus qu'on peut l'estimer maintenant, mais peut-être effectivement  
que ce qui va arrêter, ou presque arrêter cette filière-là, non seulement au Québec, mais à l'échelle  
planétaire, ça va être l'économie, ça va être l'aspect économique. Quand que le prix de cette  
3015 énergie-là est très élevé et quand tu as les banques, quand tu as des firmes de cotation comme  
Moody's qui tourne le dos à tout investissement dans le nucléaire, il me semble que ça envoie un  
message assez fort au point de vue économique.

3020 Maintenant, le problème, c'est qu'il y a des lobbys. Il y a des gens qui dépendent de ces  
revenus-là, il y a des gens qui dépendent de cette industrie-là et qui, eux, ne veulent pas lâcher le  
morceau. Et eux sont très, très, très actifs au niveau de nos gouvernements et cette industrie, de  
notre point de vue, ne réussit qu'à survivre que si le gouvernement est là pour les appuyer  
financièrement et aussi passer l'éponge, là, au niveau justement des externalités dont on parlait  
tout à l'heure, surtout celles du long terme au niveau des déchets miniers ou des déchets  
3025 nucléaires, indépendamment d'où on se situe dans la filière. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

3030 Mais est-ce que ce n'est pas un pari sur le long terme? Parce que ça prend du temps installer une mine, ils nous ont dit que c'était une dizaine d'années préparer une mine d'uranium. Est-ce qu'à ce moment-là, les gens disent : peut-être que c'est une mauvaise passe maintenant, mais il faut se préparer maintenant parce que dans dix ans, ce sera autre chose.

**M. UGO LAPOINTE :**

3035 Oui. On pourrait dire ça de tout et de rien. À un moment donné, il faut prendre une décision collective puis toute décision collective va avoir des côtés peut-être plus négatifs et d'autres positifs. Mais à un moment donné, il faut décider.

3040 Dans ce cas-ci, quelque chose qui est important à réaliser c'est que lors du premier boom nucléaire des années 70, j'en ai parlé, mais il y a 40 ans, 50 ans, 40, plutôt, il n'y avait pas tout le panier d'alternatives qu'on a aujourd'hui, énergétiques.

3045 Puis c'est sûr que ce n'est pas demain matin qu'on va arrêter le nucléaire à l'échelle planétaire, il ne faut pas rêver en couleur, mais c'est quelle direction voulons-nous prendre comme société au Québec, mais aussi à l'échelle planétaire? Et nous, la direction qu'on souhaite qu'on prenne, c'est celle de s'éloigner de cette filière-là et de montrer l'exemple à d'autres États dans le monde que c'est possible de le faire et que c'est vers là qu'on devrait s'en aller.

**LE PRÉSIDENT :**

3050 Mais vous n'êtes pas sans savoir qu'une grosse partie présentement de l'approvisionnement en combustible provient de tout le *decommissioning*, le démantèlement des fusées, en fait du matériel nucléaire qui a été causé par les traités SALT, notamment, mais quand cette manne va se placer là, elle dort puis ils veulent l'utiliser, quand cette manne va être terminée, le marché pourrait, est-ce que le marché ne pourrait pas connaître un pic de production intéressant pour les promoteurs?

**M. UGO LAPOINTE :**

3060 Oui, par exemple, au niveau du détail de la question que vous posez, corrigez-moi si je me trompe, mais de ce dont vous parlez, là, c'était une faible proportion du matériel fourni à la filière nucléaire. Une très faible proportion. Je n'ai pas les chiffres en tête, là, mais ce n'est pas ça qui est majeur, là.

3065

3070 D'autre part, un des gros, gros facteurs qui n'a pas été très bien souligné dans la phase de  
questions-réponses que vous avez menée au mois de septembre, c'est tout le facteur du  
vieillessement de la flotte nucléaire internationale. Avec un âge moyen d'une trentaine d'années,  
normalement, et puis là, il y en a d'autres plus éloquents que moi qui vont pouvoir vous en parler,  
normalement, une durée de vie d'un réacteur c'est 40 ans, 50 ans, maximum, et là, il faut refaire,  
revamper, resécuriser, et tout, et tout, et tout, et ça, on parle de milliards d'investissements et je  
3075 pense qu'il y a beaucoup d'États qui sont sérieusement en train de se poser la question,  
notamment les États-Unis, la France, même, qui maintenant veut réduire sa proportion d'énergie  
nucléaire à 50 % d'ici les prochaines décennies, maintenant ils sont à 80 %. Donc, ça semble être  
vraiment une tendance lourde.

**LE PRÉSIDENT :**

3080 D'accord. Il n'y a plus de question? Ça va? Il nous reste à vous remercier de votre  
contribution et, voilà.

---

**Dre DALE DEWER**

3085 **LE PRÉSIDENT :**

J'appellerai maintenant le dernier intervenant de cet après-midi, Docteure Dale Dewer,  
j'espère que je prononce comme il faut, de Médecins pour la survie mondiale de la Saskatchewan.  
3090 Bonjour, Madame.

**Dre DALE DEWER :**

3095 Thank you. Good afternoon, Mr. President, Commissioners and other petitioners. I thank you  
for the opportunity to speak to this submission. You know my name, I'm a rural family physician and  
a doctor who has provided intermittent care to people in Northern Saskatchewan and Nunavut for  
the last 34 years.

3100 I'm also an associate professor of Family Medicine with the College of Medicine University of  
Saskatchewan; and between the years 1997 to 2004, I developed and coordinated the Rural  
Family Practice Program. That's just to indicate that I do have some credentials.

3105 My written submission included a brief that went to the Uranium Development Partnership  
Hearings on behalf of the Saskatchewan Medical Association and a review of literature to 2012 that  
was published in the May 2013 edition of the Canadian Family Physician.

In 2014, this spring with my co-author, Florene Oak, a researcher, I published a book called *From Hiroshima to Fukushima to You*” primer on ionizing radiation and I can add that, if you wish.

3110 During the course of these hearings, you've heard from, and will be hearing from many people who have scientific and research capabilities far more than mine, and I as consider that, I wonder what I could add to your pile of, your increasing pile of information that you're receiving during the course of this Commission. And I realized that my direct relationship to patients in Northern Saskatchewan, patients who were uranium miners, is something that no one else can give you.

3115 So, I'm going to talk about two, two particular people; the names that I have given them is entirely fictitious, but both of them were uranium miners.

3120 The first person, which was actually part of a cluster of cases is in 1991 when for two years, I was full time as part as the clinical physicians in Ile-a-la-Crosse, which is a little bit higher than halfway of Saskatchewan. If you remember Saskatchewan, it's the only province that you can draw with a ruler. And if you draw the line halfway up and then go halfway again, you're about in the area where I was working.

3125 I gave him the name of Robert. Robert was a 44 years old Dene man from a nearby community. He presented to our clinic with swollen joints; the joints that were swollen were unique, they were the joints for the finger attached to the hand, and also he had swelling along the basis of his large toe; of all his toes. He could not get his feet back into his work boots. He founded it extremely painful to walk. He also mentioned that he had been becoming very tired even though he was not doing much.

3130 Now, Robert was a very muscular man, he was accustomed to working hard. He hunted moose and caribou and assisted with summer camps, the cultural type of summer camps when he wasn't working in a mine. He had a wife, three children, the oldest of which was just starting college over, in a regional college near La Ronge. He smoked cigarettes, he was an alcoholic, but he had been dry for 20 years. He had never had any health conditions and for him, with his salary at the mine, life was pretty good.

3140 We did blood test and several results were a little bit abnormal. He was anemic, which is unusual for a well-built 44 year old man. That meant that the iron in his blood was low. But the striking finding was a positive test for anti-nuclear antibodies, ANA. This is a test that determines whether or not, a person has an autoimmune disease, a disease where their body is attacking themselves.

3145 We referred him on to a specialist to diagnose him as sufferings from systemic lupus erythematosus, or otherwise lupus, most of us referred to it as. Lupus may affect any organ in the body, but the joints are often the first place of involvement. The disease is chronic and would be the present for the rest of Robert's life.

3150 Besides the physical involvement, there were some psychological problems for him in adjusting to it; it's normally referred to as a woman's disease in that only one out of ten victims is male. And even specialists talk about it as a woman's disease. For Robert that was a real challenge.

3155 At first, we just talked about it somewhat unusual that we had happened to run across a male lupus victim in Ile-a-la-Crosse, but when in the course of the next 16 month, we had two more, plus a male rosacea patient – not as unusual, one in four patients with rosacea are male – we felt that this was a little bit of a red flag.

3160 What did we do about it? Well, we contacted the specialists. This is a little bit before you could do searches online, 1991. We contacted the specialists and they told us that it was probably just a cluster. And a cluster is where you just accidentally have a number of diseases occurring in an area; and a cluster I just ran into about 6 years ago in our area where I normally work in middle of Saskatchewan, we had four pancreatic cancers in a population of roughly 2,500 and the community went ballistic. But it really was just a cluster when you spread it out overtime.

3165 So, the kind of -- we wondered about it, but as it turned out, the joint Federal-Provincial Panel on Uranium Mining Developments in Northern Saskatchewan was touring Northern Saskatchewan at the time, 1991, apparently to gauge the reaction of Northerners to the opening of several new mine sites. The McLean Lake, McArthur River and Cigar Lake were pending at that time.

3170 So, one of us presented our observations to the Commission and we asked that should the decision be made to open those mines, that since this was considered to be a lucrative endeavor that some of the money be set aside to do both baseline help study of people in Northern Saskatchewan and also to do a longitudinal study and follow the same people through the next few decades.

3175 Since all of Northern Saskatchewan, almost all of Northern Saskatchewan health records should be easily amalgamated to First Nations and Saskatchewan health mechanisms, we didn't see this as an enormous task, but it would be difficult to get started. Needless to say, it didn't happen.

3180 We presented the same thing via the Saskatchewan Medical Association to the Uranium Development Partnership's hearings in 2009. We realized we're now long past the ability to do a

3185 baseline study, but it would still give us a lot of data and if we are going to follow this into the future, given that most of the toxic effects that any mining are usually delayed, we figured that this would be a very interesting -- give us a lot of research that we could remind for many other reasons.

3190 And then, in 2014, the Canadian Medical, this spring, the Canadian Medical Journal published a report linking systemic lupus and similar diseases to uranium, speculating that uranium changes the spectrum of diseases for man because it mimics oestrogens in the body.

3195 The second person, with whom I was directly involved, was the man whom I met in 2011, twenty years later, and I'll call him William. At that time, I was working one week a month in a community called La Loche; now, I'm a little bit further North, two-third of the way up of that second up by a half.

3200 William was a 55 year old Nede man who had been airlifted from his mine at which he worked as a genitor. I believe it was Key Lake, but I don't remember exactly. His job entailed sweeping and dusting administrative and residential areas -- they call them bunk houses there -- or as he said, he cleaned anywhere they told him to go. Unlike some miners, he wore no protective gear other than just coveralls and nor apparently was he given a dosimeter. That's a thing that measures radioactivity, but of course you know that by now.

3205 William came to us with grossly swollen hands, feet and face. At the mines site, the nurse had provided him with a medication to try and make him urinate, but what little he produced did not decrease his swelling. So he came to us pretty sick. His past medical history in his chart was only notable for the number of times he had come in with lacerations that needed suturing has the results of fights. So, he must have been a fairly pugnacious kind of guy. Otherwise, he had been in  
3210 a fairly good health. He lived with a common-law partner and several relatives in the same house. He was also a smoker and he was also a dry alcoholic, dry for 14 years.

3215 When you looked at William he was small, somewhat thin man who really looked a lot older than his age of 55. We were fairly quickly able to diagnose him as being in kidney failure in La Loche, but that was about as far as we could go in terms of helping him. So he was again airlifted further south to Torch River center for dialysis and stabilization. And, after spending a month there he was sent home to travel three times a week seven hours each way for dialysis.

3220 The little family life he had became unravelled and he actually was coach surfing. Because of the levels of uranium in his blood and the urine, they were able to get Workmen's Compensation Board in Saskatchewan considered his disease to be compensable. Uranium is acknowledged to affect kidneys and produce urinal failure and the levels are considerably high.

3225

These two cases separate by 20 years do not a series make so I'm not going to pretend that this is not a scientific study. However, they are individual people who have been affected, I believe, by uranium mining and I feel it is a continued failure to adequately monitor the health and environmental effects of the uranium mining industry.

3230

If the industry is as lucrative as it purports to be, money should not be the issue. I believe the failure to adequately provide a baseline population' study and monitor the population and the environment is deliberate. Uranium mining is messy, heavy metal mining is messier and radioactive heavy metal mining is the messiest when it comes to environmental contamination.

3235

Established findings on uranium illustrated toxicity to kidneys, its genotoxicity and effects on brain development. But because of the compounding issues of involvement of all the elements in the decay chain, it is exact, it is difficult to deduce exactly which results are about those of uranium and which are the results of the other elements in the decay chain.

3240

For example, uranium is considered to have the lowest specific activity when it comes to radioactivity but one of its offspring, radium, is considered to have high specificity. I would contend that since this is a decay chain, wherever you find uranium all of its daughters and sons are going to be present.

3245

There is another, it is also been very difficult overtime to establish a connection between radioactivity in the environment and genotoxicity in humans. Muller did it with fruit flies in 1927, but fortunately for us, fruit flies -- humans live much longer than fruit flies, which give us somewhat, a bit of a different problem because to actually follow genetic defect, it's going to take us five or more generations.

3250

We do have, however, research that has tacked on to or looked at some of those markers and I just wanted to mention a couple. And one of them was done by a gentleman called Zaire, in 1997, who looked at chromosomal aberrations in people living near uranium mining sites. And he found a threefold increase. He and his team stated that the cells resemble the same kind of ROG cells that you see in cancer cells. That's not to say that they were cancers but that they resemble cancer cells.

3255

In Karnes County in Texas, another group of researchers studying the people near the mining operations had higher -- I'm sorry, they were actually studied miners. I got the two mixed up.

3260

A group of researchers studying people living near uranium mine operations and tailings piled had higher frequencies of cells with both chromosomal aberrations and deletions than those who were living away from uranium sites.

3265

Both of those studies suggest that we're not seeing the toxic effects of uranium mining today, but we don't really have the ability or the -- to watch humans through five generations to actually see those things being expressed in the human genes.

3270

So my conclusion is that uranium mining is dangerous, possibly marginally so in a short term, but when they are following studies on the health of miners and the health of populations around uranium mining, almost all studies concentrate on cancer. Not on the scads of other, but genetic or autoimmune diseases that may or may affect and adversely affect people for the rest of their lives. These changes can be permanent.

3275

I believe that we can expect health effects for future generations, and so because of both my concerns about the future and the moral ethical responsibilities that the uses of uranium place on our generation, I think that we should be leaving it in the ground. Thank you.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

3280

Thank you Doctor. I just have one question. When you refer to one of your patient with the kidney problem, you mentioned that the uranium concentration in the blood was quite high.

**Dre DALE DEWER :**

3285

Yes.

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Can you give us an idea about which level was reached?

3290

**Dre DALE DEWER :**

Actually, no, I don't have that with me.

3295

**LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Okay. I wonder, I didn't read a lot about toxicokinetics of uranium, but when a worker or a person is exposed to uranium, what is the kinetic of uranium in the human body?

3300

**Dre DALE DEWER :**

Yes. Well, actually it depends how they're exposed. Depleted uranium, the Uranium 238, if you breath it through your mouth ends up in the lungs, but if you're breathing it through your nose, can actually absorb directly through the nasopharynx to the brain. If you eat it...

3305 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Because... please continue.

3310 **Dre DALE DEWER :**

If you eat it or take it in orally, only about 95 % of it will go out with your bowel movements and the other 5 % will enter the circulation.

3315 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

So you think your patient was exposed by nose?

**Dre DALE DEWER :**

3320 Well, we don't know. He had, not he had to get it more into his system by -- on his hands, on his things that he touched. He would be cleaning up after other people who'd been in mines; he may have inspired some of it. I actually don't know how much is absorbed from the lungs if you inspire it, in proportion. No, I'm not a... physically kinetic.

3325 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Do you know what in the half-life, I should read about it, but do you know what is the half-life of uranium in blood?

3330 **Dre DALE DEWER :**

No, I'm sorry. I don't know what the half-life of uranium in the blood is. It may be longer than we think, because it will also be deposit in bone and preferentially in bloodstream. So some of it will reach target organs that way.

3335 **LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Thank you.

3340

**LA COMMISSAIRE GOYER:**

I'll try in English, my English is not...

3345 **Dre DALE DEWER :**

I'm sorry, your English is much better than my French.

3350 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

You said about the second case, you received that person in 2011?

**Dre DALE DEWER :**

3355 Yes.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

Do you know what was the period that person works at that mine?

3360 **Dre DALE DEWER :**

He had been working at that mine, it couldn't be Key, it actually could not have been Key Lake, I don't think, because he had been working at it for 15 years.

3365 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

From something like 1980 something?

3370 **Dre DALE DEWER :**

No, more like 1995.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

3375 Because you said you're not sure but he had no dosimeter on him?

**Dre DALE DEWER:**

3380 No, he had no dosimeter, so we don't know about external exposure at all.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

O.K.

3385 **Dre DALE DEWER :**

But, I also don't know if he actually had. He didn't think he was ever given one. But one of the things that we know from the miners and from individual discussions is that they often don't wear them.

3390 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

And, so you are going...

3395 **Dre DALE DEWER :**

And nobody is necessary checking.

3400 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

You're going where I want to go. You mean he could have had one, but maybe he didn't wear it.

3405 **Dre DALE DEWER :**

Yes.

3410 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

And the other fact, he was a genitor.

**Dre DALE DEWER :**

Yes.

3415 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

So exposed maybe to the dust?

3420

**Dre DALE DEWER :**

That's what I would have thought.

3425 **LA COMMISSAIRE GOYER :**

And the technical way to measure all kinds of exposition maybe doesn't give something on the dosimeter. So it is another question, because what I want to know is the industry says in different presentation we had in the second part, mainly, that all those workers are -- have a survey of their exposition, an annual survey; they have medical exams, so and they don't seem to say that they had those particular diseases with new activity. And for us, new activity begins around 1990; I mean the old mines it was a thing and Key Lake is supposed to be a new one.

3430

**Dre DALE DEWER :**

3435

Yes. Yes.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

3440

So, did that guy have exams from the company? What is the difference from exams from the company and exams from an individual...

**Dre DALE DEWER :**

3445

That is a very good question. When we asked afterwards if the urine was being monitored on the miners, other miners told us no. The mining companies, when I asked much later, when I was preparing the Uranium and Health for the Family Position magazine, I asked Cameco and they said they did periodic urine tests.

3450

So, I have a difference between what the miners say and what the company says. The miners also tell us, told me, or several miners, I shouldn't say everybody, but some miners told us that they had no protection from radiation when they were working in the dust. Cameco told us they're always provided with protection.

3455

Now, I think that this is a little bit like looking at people riding skidoos in the North where I just came from. They're all supposed to have, and it's illegal for them to ride without helmets and yet, I would have probably have said that 50 % of the riders did not have helmets.

3460

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

3465 But is that because they don't want to wear them or because they don't have the possibility to? It's different. I know a lot of people don't want to have the mask. I was, in a former life, a geologist too, I made a lot of work on the -- and I saw people don't want to wear the obligate equipment, so it is difficult to say. I don't want to make a judgement about the company, but I want to know if there is a difference in what see the doctors like outside the company and what is the official document from the company? There is a real problem of...

3470 **Dre DALE DEWER :**

3475 I think there is a real problem. Because if there's no... when mining is come going along, and there is no health supervisory people, I suspect there's a lot more putting aside of the mask that you mentioned or taking off the dosimeters because if they get to high, they don't get to work. So because they would have had their years amount of radioactive toxicity and so they will be no longer allowed to work and that is a big issue.

3480 So you know, and I can see it from the mining perspective; I have a bunch of miners come in and the guy tells me that he's lost his or he doesn't have it and I'm needing to get these men on to down the mine or into their trucks, you know? I can see it from that perspective as well.

**LA COMMISSAIRE GOYER :**

3485 J'ai fini.

**LE PRÉSIDENT :**

3490 Oui, O.K. A last one for me. If we would have a complete picture of the health condition of the miners since the '50s, because there would have been a registry of their, with their whole medical file, you know, would we know more about the effects of uranium than what we know now with science?

**Dre DALE DEWER :**

3495 Yes. I think that we might have, but here's a little problem in that if your miner dies from lung cancer, we're not going to know if he also had lupus or an autoimmune disease.

**LE PRÉSIDENT :**

3500 Yes, but, if we would have the whole medical conditions?

**Dre DALE DEWER :**

3505 No, because his fatality would take him out of the picture. Could we, so we can't study him for autoimmune disease, because he's gone, right? Would we know if we had the whole picture? I don't know, because if we are talking about '50s and '60s those diseases were not necessarily reported or even diagnosed in their earlier phases.

3510 We often treated, when I was in medical school even, lupus was sometimes treated more, the skin effects of lupus were treated for ages as an eczema before the joint effects turned in. I don't think those files would give us a lot of health, unless we set out at the beginning to monitor health looking at those particular markers.

**LE PRÉSIDENT :**

3515 Okay. We have been told that the concentration now of the different toxics that are linked with uranium, you know, are so low in the mines that it's no more necessary to keep a registry of the medical condition of those people. What do you think of that?

**Dre DALE DEWER :**

3520 What do I think of that? Well, if we're just talking about miners, I think we have to wait for 20 to 40 years to see what those effects are and we won't know until then. But if we're talking about those living around waste, the waste is still going to be produced and it is still going to be causing the same effects that we are starting to find in population who not necessarily benefits from the mines.

3530 The problem with something like uranium is that unless forgetting the early chimotoxic effects, like the renal disease, the developmental effects and the genotoxic effects and the cancer effects, we can say we're doing everything to prevent those things, and yet, down the line of 20 to 40 years from now, we'll be looking at them. I don't really believe in deferred toxicity so to speak.

**LE PRÉSIDENT :**

3535 Okay. We thank you very much.

**Dre DALE DEWER :**

3540 Thank you.

**LE PRÉSIDENT :**

For your participation and welcome in Québec.

3545

**Dre DALE DEWER :**

La belle province!

**LE PRÉSIDENT :**

3550

Thank you.

Alors, nous allons ajourner jusqu'à 19 h, alors qu'on reprendra l'audience pour une bonne partie de la soirée. Alors, à plus tard, à 19 h, tout le monde. Merci!

3555

---

**SÉANCE AJOURNÉE AU 17 NOVEMBRE 2014 À 19 H**

---

3560

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3565

**ET J'AI SIGNÉ :**

3570

---

Yolande Teasdale,  
Sténographe officielle bilingue

3575